

OFFICE DE CONSULTATION DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président
 Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire
 M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LA REVITALISATION DU
QUARTIER SAINTE-MARIE - PPU**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 2 juin 2011, 14 h 30
Centre Dom Polski
1956, rue Frontenac
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

	SÉANCE DU 2 JUIN 2011	3
5	MOT DU PRÉSIDENT	3
	 <u>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES</u>	
10	Philippe Côté, citoyen	5
	Hugo Lebleu, citoyen	14
	Maryse Guindon et Sylvie Simard, CSSS Jeanne-Mance.....	21
	Denis Hébert, citoyen	35
	Gisèle Caron, Au coup de pouce-Centre-sud	43
15	Agnès Connat, Robert Ledoux, Commission scolaire de Montréal.....	55

MOT DU PRÉSIDENT

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

20 Reprise de l'audience publique sur le PPU du quartier Sainte-Marie. Alors, vous êtes presque tous des habitués, mais je vais redire encore mon topo d'ouverture. Au nom de l'Office de consultation publique de Montréal, je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre.

25 Vous savez que je m'appelle André Beaucoup, je suis théologien de formation et spécialiste en environnement et en consultation publique. Madame Louise Roy, présidente du bureau, m'a demandé d'assumer la présidence de la présente commission. Je suis accompagné par deux illustres collègues, monsieur Jean-Claude Boisvert qui est architecte et spécialisé dans les projets d'urbanisme et madame Arianne Émond, qui est journaliste indépendante et animatrice de nombre de colloques de tous genres.

30 La Commission est appuyée dans ses travaux par les deux personnes que vous voyez à ma droite, monsieur Michel Agnaïeff et monsieur Olivier Légaré qui agit, lui, comme analyste. Monsieur Agnaïeff agit comme secrétaire général de la commission. Je signale au système de son, monsieur Michel Jutras et à la sténographie, madame Louise Philibert. À l'accueil, Annick Poulin cet après-midi.

40 Donc, le mandat, vous savez, de la commission, c'est d'analyser le PPU préparé par la Ville de Montréal. La principale raison de notre présence au fond, c'est de permettre l'examen de l'ensemble du projet à la lumière du travail citoyen, je pense que c'est une tâche qui est très importante et notre mandat, nous autres, est double. Il est à la fois de bien comprendre, de bien écouter, d'être le bon véhicule de ce qui est dit devant cette commission. Il y a donc une fonction de reflet et ensuite, il y a une fonction d'examen, d'analyse, qui est le propre aussi de notre tâche pour arriver, à partir de nos expériences, de tout ça, de proposer ou de suggérer des axes de décision aux preneurs de décisions de la ville.

45

50 La première partie de l'audience a eu lieu les 2, 11 et 12 mai. Elle a permis aux citoyens de poser des questions, d'aller chercher toute l'information. Au cours de la présente partie, on est surtout axé, il y aura une autre soirée, on siégera ce soir et lundi soir prochain, c'est axé sur les mémoires, donc, les opinions et les suggestions dans l'opération du dossier pour essayer de bonifier le plus possible la prise de décision finale.

55 Au cours de la présente rencontre, vous êtes invités à tour de rôle selon l'inscription qui a été faite auprès du bureau. Quand c'est un mémoire oral, on prend une dizaine de minutes à peu près pour vous permettre de vous exprimer, au total 10, 15 minutes maximum, et quand c'est un mémoire écrit, nous essayons de prendre à peu près 20 minutes.

60 Nous avons lu les mémoires, nous en avons discuté en commission et donc, vous pouvez en faire une synthèse assez brève. Ensuite, ça nous permet de vous poser des questions, pas dans le sens de vous embêter ou de vous confondre, pas du tout, mais dans le sens de bien s'assurer qu'on comprend vos questions et de voir aussi comment vous vous situez parfois par rapport à d'autres pressions ou d'autres opinions qui circulent dans l'ensemble.

65 Comme de coutume, il existe un droit à la fin de la séance, un droit qu'on appelle de rectification, qui est un droit de corriger des erreurs de faits qui auraient été avancés. Je m'amuse à prendre comme comparaison que quelqu'un fouillant dans mon curriculum s'aperçoit que je suis né une telle année et dit que je suis né en 1838, j'ai le droit à une rectification pour dire qu'il y a un siècle d'erreur, et que je suis bien né en 1738, bien sûr.

70 Alors, voilà. Donc, c'est le contexte global. Je vous rappelle qu'il y a donc une transcription sténographique des dires, ce qui exige évidemment qu'il y ait un certain décorum. Alors, je ne tolère pas un certain nombre de termes, mais le contexte global jusqu'à maintenant est si bon qu'il n'y aura aucun problème avec ça.

75 On a beaucoup de mémoire, on a une trentaine de mémoire et certains vraiment très très considérables. Quand on aura terminé, évidemment la commission va produire son rapport qui sera remis aux autorités de la Ville et qui sera évidemment rendu public. Nous sommes guidés

80 par un code de déontologie que vous pouvez vous procurer auprès de l'accueil. Nous, l'organisme, l'Office de consultation publique, est indépendant de la Ville et nous nous engageons comme commissaires, aucun de nous n'a un lien d'affaires ou d'intérêt à quelque partie que ce soit du projet, et nous pensons avoir toute l'indépendance et la distance requises pour faire convenablement la fonction qui nous est demandée.

85 Alors, sans donc d'autres préambules, le temps que je recherche à mon tour mon papier, et je vais inviter le premier intervenant, monsieur Philippe Côté.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

Bonjour.

90 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Bonjour, Monsieur Côté.

95 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

100 En tant que tel, je ne soumetts pas de mémoire écrit, ce que je fais visuellement dû à des conditions personnelles. Pourquoi j'interviens dans ce dossier-là, c'est sous deux formes. Un, depuis une vingtaine d'années, je suis un acteur du redéveloppement du quartier centre-sud pour avoir participé à la Table d'aménagement de centre-sud dès les années 90 quand il n'y a pas d'interlocuteur du quartier vis-à-vis la ville et que c'est encore une période postindustrielle.

105 Donc, à ce moment-là, la fermeture des grandes usines faisait des grands immenses, des espaces vides comme par exemple les premières usines de caoutchouc en Amérique du Nord étaient encore toutes sur place. Il n'en reste actuellement que la Cité 2000 qui est une cité d'artistes qui œuvre au niveau de la musique, puis qui a une réputation aussi bien en Europe de l'Est qu'ailleurs, je ne sais pas si ç'a été dans les cartes que j'avais demandé des rectifications pour les pôles culturels de l'arrondissement.

110 Que surtout d'avoir été participant en amont au PPU pour la situation des résidents et résidentes des faubourgs, donc, je peux dans un premier temps dire qu'on retrouve la majorité des opinions qu'on a émises en comité.

115 Donc, oui, on a estimé que la rue Ontario méritait un traitement; oui, que le pôle Frontenac devait être refermé comme un espace urbain et non pas ouvert aux quatre vents même s'il y a eu beaucoup d'interventions de la Ville au cours des 25 dernières années, mais c'est à peine si on découvre qu'il y a un espace urbain authentique ici. Et simultanément de se dire qu'il y avait beaucoup de *construisibles* dans la lignée entre de Lorimier et le pont Jacques-Cartier si on peut dire et Fullum. Je relierais les trois ensembles qui sont demandés ici comme examen.

120 Parce que les autres dimensions du PPU, ce serait peut-être celles que j'aimerais aborder parce que, justement, c'est sur des domaines d'infrastructures régionales ou métropolitaines ou continentales qui semblent ne pas pouvoir faire l'objet de prise ou de contexte pour l'avenir d'un quartier qui actuellement par la planification qui est offerte d'un développement central dans son cœur, mais que ses frontières, donc, son enclavement n'est pas tenu compte.

125 Autrement dit, quand on désigne le port comme port et non pas comme fleuve, bien, tout simplement on fait juste dire que le quartier Sainte-Marie est un quartier comme tous les autres de l'Île de Montréal; il n'a pas accès à sa rive comme d'autres quartiers de Montréal n'ont toujours pas accès à leur rive. Mais ici pourtant, c'est un quartier de débardeurs, ça a toujours travaillé avec... le monde du travail amenait le passage vers la rive.

135 Mais ici, vu que les méthodes de travail ont complètement changé, c'est les *containers* qui font le travail portuaire, mais les *containers* se sont déplacés en 1978 au Pont-tunnel Lafontaine et c'est pour ça ultimement qu'on n'a jamais terminé l'autoroute Ville-Marie en 1985. C'est parce que le transport des *containers* était réglé à l'entrée du Pont-tunnel. Quand le port prend la décision de dire qu'il veut des entrées directes sur l'Échangeur Souigny pour régler son problème de camionnage, ben, c'est comme ça aussi que fut déverrouillé, semble-t-il, ce qui n'était pas le cas dans notre réunion préalable au PPU, c'est qu'on ne pouvait pas toucher à la

140 rue Notre-Dame, ni au fleuve. C'est ce que le consensus du comité disait, ça n'avait pas d'allure, on ne peut pas parler d'un quartier comme Sainte-Marie sans parler de son fleuve.

145 Mais là, vu que c'est déverrouillé parce que là le port depuis 2010 accepte d'avoir deux entrées spécifiques pour son camionnage, ben là, j'ai cru comprendre que dans la discussion qu'on pouvait avoir maintenant, on pouvait aborder la question du fleuve. Mais en même temps, on voit bien qu'il n'y a pas tout à fait de proposition générale. Si on voit que le pôle du Pied-du-Courant avec la prison des Patriotes et la station de pompage Craig, qu'il n'y a pas de programme pour ces deux bâtiments, pour ce site qui est actuellement toujours planifié comme un échangeur entre l'autoroute Ville-Marie et le Pont Jacques-Cartier pour un trafic de 280 000 véhicules entre le pont à 110 000, l'autoroute à 110 000 et 60 000 véhicules qui circulent entre
150 les deux.

155 280 000 véhicules est le même nombre de véhicules qu'à Turcot. Alors, je comprends très bien qu'on nous dise qu'il n'y a rien à faire parce que l'ampleur du volume est tellement énorme qu'à ce moment-là une recommandation que je ferais pour le programme local de déplacement dans le PPU, à 4.2 il est bien indiqué quelques conditions qui devraient permettre la réalisation du programme local de déplacement, j'aimerais mettre une réduction de volume de circulation, de volume de véhicules. Parce que si actuellement on est déjà aux limites de 280 000 véhicules, puis on entend faire, on ne sait pas avec le développement de Turcot qui s'en vient, on va peut-être avoir des capacités monter à 125 000, 150 000 maintenant sur le Pont
160 Jacques-Cartier.

165 En fin de compte, bref, on a une autoroute qui dégorge dans Sainte-Marie, puis il y a déjà un échangeur virtuel de 280 000 véhicules. Donc, c'est pour ça que dans le plan local de développement, il faudrait probablement dire qu'il y en a trop. Trop, c'est trop. Puis faisons remarquer que quand même, c'est en heure de pointe qu'évidemment le problème est toujours le plus puissant. C'est 16 000 véhicules sur le Pont Jacques-Cartier, c'est 16 000 véhicules, il y a trois voies. Pendant trois heures, il ne peut pas avoir plus que 16 000 véhicules qui peuvent passer.

170 Et c'est toujours les mêmes. On sait bien que c'est un trafic local. Le trafic du Pont
Jacques-Cartier; ce n'est pas un trafic régional, c'est un trafic à moins de 7 kilomètres. Donc,
c'est un trafic qui peut très bien être transféré sur le transport en commun. C'est pour ça que
l'autre point aussi qui est affirmé dans le PPU, c'est que le transport en commun est très bien
dans le quartier. Ben, j'ai de la misère à croire que quand on a un échangeur de 280 000
175 véhicules que tout est parfait en termes de transport en commun. Cette fois-ci, il y a l'inter-rive
probablement et il y a aussi le transport d'autoroute et si on nous annonce en plus qu'une
autoroute s'en vient, bon, dans peut-être 10 ans, 15 ans, il faut faire un transfert modal. On ne
peut pas planifier une autoroute sans la laisser aller toute seule. Il faut déjà prévoir du transport
en commun très lourd pour pouvoir accueillir au moins 100 000 véhicules de plus.

180 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors, au fond, vous voulez que le PPU soit arrimé à des considérations plus larges que
simplement le territoire pour compenser l'ensemble du problème de transport.

185 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

Non, c'est ça, c'est entre autres de ne plus accepter plus de véhicules automobiles, mais
de demander beaucoup de transport en commun, puis un réseau très fort. Surtout si les projets
190 sont toujours en cours. Sinon la quantité de véhicules qui est déjà présente dans le quartier
demanderait déjà beaucoup plus de transport en commun.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

195 Très bien.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

200 Et pour un petit détail, moi, qui habite dans le quartier, je n'ai jamais pu me rendre en
autobus au métro ou au centre-ville avec les autobus. Parce que les autobus sont toujours en

205 rupture de ligne, soit à Frontenac, soit à Papineau. Donc, oui, on peut dire qu'il y a deux stations de métro, mais si tu ne veux pas prendre le métro, mais tu veux prendre banalement un autobus pour te rendre jusqu'au centre-ville comme la 125 Ontario, ben, elle est prise dans le trafic du pont. Et simultanément, elle est prise dans un très mauvais service. Je veux dire, moins d'une demi-heure de temps en temps.

210 Donc, autrement dit, quand on veut se promener en surface, il n'est pas recommandé aux résidents du quartier de le faire. C'est comme on dit : le citoyen de Montréal doit circuler en souterrain et l'automobiliste circule en surface.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Très bien.

215 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

C'est simple comme ça. Puis les autres points que j'aimerais soulever, ce serait... peut-être qu'il faut conclure?

220 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Bien, peut-être juste me les énumérer parce que quand vous expliquez, vous expliquez longuement et s'il y avait moyen juste de...

225 **M. PHILIPPE CÔTÉ :**

230 En fin de compte, en gros, c'est de soulever que dans le cas d'un possible prolongement de l'autoroute, de déjà incorporer la planification du Square Papineau qui est à la limite même de l'arrondissement entre les terrains de Radio-Canada, puis... bien, c'est sur Papineau même, c'est en plein centre vis-à-vis La Gauchetière.

Donc, c'est un square, c'est un square depuis 1910 et on doit penser à redévelopper des formes urbaines pour pouvoir avoir un lieu patrimonial et urbain, comme le pôle du Courant, réintégré à la ville.

235

Ce que je verrais aussi, c'est peut-être l'expression « l'entrée de ville » est peut-être à prendre un autre sens aussi, ce serait de signifier que c'est une porte, parce qu'on entre et on sort, et que en termes de ce qu'on peut signifier de porte, c'est qu'il y a quelque chose de hiératique. Donc, ça va très bien la lenteur et la congestion à une porte de type monumental et régional.

240

Et j'ajouterais, je ne retrouve pas dans la rue Sainte-Catherine, dans le PPU, il n'y a pas beaucoup de recommandations. Je vais poser sur le PIA dans l'inscription des outils réglementaires toujours dans l'article à 4.2 du programme. Mais peut-être à ce moment-là à défaut de le demander pour tout l'arrondissement, ce que je pense qu'il faudrait faire vu que c'est un vieux quartier aussi ancien que l'ouest du centre-ville, mais je me questionne pourquoi on ne retrouve pas pour le pôle de la Saint-Vincent-de-Paul avec la maison-mère des Sœurs Grises maintenant, qu'il n'y a pas de programme d'intégration architecturale, d'implantation d'une intégration architecturale.

245

250

Et concernant, une dernière intrigue, je finis sur ça, c'est concernant le projet de densifier le quartier, ce qui est une très bonne nouvelle en soi, je ne retrouve pas l'espace vert ou les espaces verts qui devraient suivre cette densification résidentielle. C'est déjà un des quartiers qui est le moins vert de Montréal et qui, en plus, parce qu'on sait que Montréal est déjà en déficit en moyenne nord-américaine comme ville par quartier vert, en fait par habitant, mais c'est surtout le fait qu'ici, on ne retrouve pas dans ce projet de densification aucun parc important. Puis j'en suggérerais un, mais qui serait semi-pratique, ce serait en fin de compte un marais filtrant dans les parkings de la SQ parce qu'on cherchait à savoir si on ne pourrait pas avoir des projets inédits.

255

260

Donc, à ce moment-là, ça pourrait être... puis le secteur Sainte-Marie est un secteur d'îlots de chaleur sur toute sa superficie, donc, il fut dit justement classiquement que les

265 espaces non bâtis comme les stationnements sont des grands îlots de chaleur, ben, je sais que l'Éco-quartier Sainte-Marie avait proposé justement un marais filtrant sur les stationnements de la SQ.

270 Ce que je remarque, ça participe donc de la, et je termine là-dessus, sur la planification en cours, c'est de faire que l'habitation existe entre le Pont Jacques-Cartier, Fullum d'Ontario jusque... donc, le site de la SQ est en plein centre de ça, mais sauf que c'est aussi le centre de densification résidentielle et on peut donc aller vers des projets innovateurs de... le retour de la rivière Saint-Martin qui est une des rivières qui passait par ici et qui allait après dans l'axe de l'autoroute Ville-Marie. Enfin, bref, on pourrait faire son géographe et je termine là-dessus.

275 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors, merci.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

280 De rien.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

285 Monsieur Côté, vous avez commencé votre présentation, je pense, en parlant surtout du pôle Frontenac et si j'ai bien compris votre propos, et vous me corrigerez si j'ai mal compris, que vous souhaitiez avoir un développement plutôt fermé et non ouvert aux quatre vents?

M. PHILIPPE CÔTÉ :

290 Hum, hum. Oui.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

295 Pourriez-vous m'expliquer ce que ça signifie? Parce que, hier, on a entendu des mémoires qui préconisent plutôt une place publique, un lieu de rencontre, un lieu d'animation, donc, un espace ouvert, non fermé, qui devienne un peu le cœur du quartier.

Alors, où est-ce que vous vous situez par rapport à ça?

M. PHILIPPE CÔTÉ :

300 Ben, ça dépend. Ça devient peut-être souvent un espace informel ou un espace formel. Dans ce que je vois, c'est qu'il y a la rue Ontario qui fait un coude au même moment qu'en Frontenac, le métro, et à ce moment-là, c'était comme avait fait l'étude Thibault qui avait été produite il y a 3, 4 ans, c'était plutôt d'essayer de fermer la visée que... vide parce que c'est des
305 petits bâtis peu élevés, c'est d'essayer de monter une façade pour clore ce vide-là, enfermer cet espace-là.

Donc, ça pouvait être comme, j'allais dire pro-scénique. J'entends par là, c'est dans l'espace, c'est pas au coin de la rue, ce n'est pas pour couper le courant d'air. C'était une vision,
310 je dirais d'architecte de refermer l'espace.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

315 Si je comprends bien, c'est que vous souhaiteriez que la rue Ontario, que l'intersection soit bien structurée; c'est ça?

M. PHILIPPE CÔTÉ :

320 Oui, parce qu'actuellement ce qui fait problème, c'est qu'il y a eu plusieurs propriétaires différents, la Ville n'a pas voulu faire de réserve de terrains et essaie de manœuvrer pour faire réaliser un espace public difficilement qu'elle réalise parce qu'elle n'est plus propriétaire du

foncier et la seule chose qui reste, c'est la station de métro elle-même qui est la propriété de la STM et qui n'est pas directement propriété de la Ville.

325 Ça fait qu'à ce moment-là, ces investissements majeurs de Montréal, aussi bien la Maison de la culture que l'habitation pour personnes âgées qui est adjacent, que la station de métro, enfin ... que Malépart sont construits dans une densité, mais ça ne fait pas un site.

330 Et là, après, qu'est-ce qui pourrait être comme animé? Parce que si on veut un espace, s'il est déstructuré, il faut l'animer pour... puis s'il est classique, ben, qu'il implique un bâti formel alentour d'un square par exemple ou d'une place publique, à ce moment-là, tu n'es peut-être pas obligé de l'animer aussi intensément que quand il est déstructuré, puis...

335 Parce que ça va être d'animer en fin de compte la rue Ontario, de fermer la rue Ontario et de faire une vente-trottoir, ce que je perçois du projet de la Ville, finalement vu qu'elle n'est pas propriétaire foncier de rien.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

340 Merci, Monsieur Côté.

M. PHILIPPE CÔTÉ :

345 De rien.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Monsieur Hugo Lebleu, s'il vous plaît.

350 **M. HUGO LEBLEU :**

Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

355 Bonjour.

M. HUGO LEBLEU :

360 Ça va bien?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Oui, vous?

365 **M. HUGO LEBLEU :**

Oui. Alors, dans le fond, je pense que l'idée principale que je veux défendre aujourd'hui, c'est que vous avez ri de nous un peu. En fait, pas la Commission en tant que telle, mais les gens qui représentaient la Ville, les trois urbanistes. Je pense que ces gens-là, ils ont manqué de respect envers les gens qui sont venus écouter parce que justement, ils n'avaient rien à dire. Tout est à moitié caché, puis là, on reprend l'exemple du centre d'achats où ils avaient déjà déposé une offre d'achat sur le centre d'achats qui est juste à côté, puis on n'en a pas fait mention durant la présentation des urbanistes.

375 Alors, pourquoi on demande aux gens de venir ici se présenter pour exposer leurs idées, puis comment ils voient le quartier, puis qu'est-ce qu'on pourrait faire avec cet endroit-là quand il y a déjà quelque chose qu'on ne dit pas. Dans le fond, on laisse les gens pédaler dans le beurre, puis réfléchir pour rien puisqu'on sait déjà ce qu'on va faire. Il y a déjà une offre d'achat, puis ce n'est déjà pas du contrôle de la Ville, c'est une propriété privée.

380 Ça fait que pourquoi on vient ici réfléchir à ça si finalement on ne peut rien y faire?

385 Môme chose quand on parle d'habitation. On est capable de faire une réserve foncière pour un terrain de la JIT McDonald pour en faire un parc devant Gédéon-Ouimet, puis après ça, on nous dit que c'est impossible de faire ça pour les autres terrains. On n'est pas capable de nous expliquer pourquoi. Puis là, ainsi de suite, les exemples ne finissent pas d'événements comme ça où soit on n'a rien à répondre, soit ce n'est pas de notre ressort comme la rue Notre-Dame, comme le pont, comme... à chaque fois... les rails du CP, même chose.

390 C'est soit pas de notre ressort, soit on ne peut rien y faire, soit on ne nous dit pas le fond de la vérité. Puis ça, c'est vraiment plate qu'on envoie trois urbanistes venir nous dire quand dans le fond les gens qui sont derrière ça, c'est les élus municipaux qui eux ne viennent pas, envoient leur chair à canon qui sont des fonctionnaires qui, dans le fond, à la limite, acceptent ce travail-là, acceptent de mentir aux gens, puis après ça, on y va de raccourcis intellectuels et 395 compagnie quand on parle de 30%, on revient avec l'exemple du logement social, quand on bâtit 200 unités sur le même terrain dans le même projet, il y a une loi officieuse qui inscrit 30% de logement social abordable.

400 Et là, quand on vient, puis que c'est ça la réponse qu'on donne quand on dit : Qu'est-ce qu'on va faire pour le logement social? Ben, c'est une arnaque. C'est une arnaque parce qu'il y a une seule place dans centre-sud où on peut construire 200 unités sur le même terrain, donc, où s'applique le 30% de logement.

405 Donc, on raccourcit, on tourne les coins ronds. On ne dit pas les trucs correctement parce que si on dit qu'il y a 2 000 logements probants qui peuvent s'en venir, puis qu'il y a juste un projet où il y en a 200, ce n'est pas une vraie réponse. La vraie réponse, c'est : On ne peut rien faire pour vous. Mais ça, on ne peut pas le dire parce que sinon tout le monde se mettrait à vous tirer des chaises par la tête.

410 Ça fait que dans le fond, c'est un peu une risée votre commission. Vous, vous êtes gentils, vous avez souri, vous faites des bonnes blagues, c'est du bon humour, mais ça ne répond pas aux besoins des gens qui vivent ici. Ces gens-là, ils ne vivent pas ici, puis je comprends que des fois, t'sais, tu peux être un urbaniste, avoir une idée pour un coin de rue,

415 mais ça dépasse ça et justement, la commission ne peut pas dépasser ça. Vous êtes dans des plans d'architecte pour faire des buildings un peu plus haut, puis des rues un peu plus droite, mais vous n'avez comme pas le fond social du quartier.

420 Vous écartez beaucoup de choses qui font une vie de quartier, qui font un meilleur endroit à vivre comme le logement, l'économie. Puis justement, vous n'êtes comme dans aucune mesure capable de nous dire, puis les urbanistes non plus, comment on ne va pas se ramasser comme une situation comme le Plateau Mont-Royal. D'aucune façon.

425 Le Plateau Mont-Royal, on ne peut plus y habiter. 40% des gens qui vivent dans le secteur-ci ne peuvent pas vivre sur le Plateau. Donc, s'il n'y a rien dans le plan qu'on a présenté qui permet d'empêcher qu'on devienne le Plateau Mont-Royal, ben, on dit à 40% de la population qui vit ici : vous ne pourrez plus vivre ici, puis on s'en fout, puis on ne peut pas s'en occuper. Mais on n'est même pas capable de vous dire qu'on n'a aucun moyen de vous aider parce que les terrains ne nous appartiennent pas, parce que c'est des corporations privées, parce que ce n'est pas de notre ressort. On n'est même pas capable de le dire parce qu'on sait
430 que ça foutrait la rogne. C'est comme un double jeu. Vous servez comme de lubrifiant social. C'est bien beau, mais ça ne répond à aucun besoin, puis à aucune nécessité.

Oui, vous vous êtes bien foutus de notre gueule, c'était gentil. Merci.

435 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Merci.

440 **M. HUGO LEBLEU :**

Vous n'avez pas de questions?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

445 Non, je vais juste faire un petit commentaire. Je comprends ça, voyez-vous. Par ailleurs, avant de fermer votre jugement complètement, attendez quelques mois, on va quand même produire un rapport, et j'espère qu'on n'est pas juste des lubrifiants, mais on verra.

M. HUGO LEBLEU :

450 Mais le problème...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

455 Mais ensuite, une chose pour laquelle je vous remercie, c'est d'avoir le courage de venir dire votre colère. Parce que, c'est ambivalent votre démarche, parce qu'en même temps, vous la contestez, mais en même temps, vous y participez et c'est tout à fait extraordinaire.

J'ai vu ça par exemple dans le dossier du port. J'ai fait l'audience sur le port et les gens sont venus à répétition nous dire que la commission n'avait pas d'allure, etc....

460

M. HUGO LEBLEU :

Oui, mais je m'implique ailleurs dans mon quartier.

465 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Puis quand on a eu fini notre rapport, les gens ont continuellement cité notre rapport pour faire avancer le dossier. Donc, ils avaient vécu que l'expérience n'était pas nécessairement inutile ou entièrement mensongère. Le reste, je ne peux pas changer vos perceptions, ça c'est...

470 **M. HUGO LEBLEU :**

Mais justement, je m'implique ailleurs dans le quartier et...

475 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

C'est correct.

M. HUGO LEBLEU :

480 ...le fait de venir ici, c'est comme un... Même que ce n'est pas un avantage, ce n'est pas un atout, mais on vient parce qu'on n'a pas le choix, vous êtes là. C'est vous qui venez m'emmerder dans mon quartier. Ce n'est pas moi qui vais vous voir, puis je ne suis pas venu cogner à votre porte, t'sais.

485 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Ça marche.

M. HUGO LEBLEU :

490

Sauf que... ça n'a pas de sens. Vous ne pouvez pas me dire : « Ah, c'est pas... vous venez, mais vous êtes ambivalent. » Je veux mieux pour mon quartier, sauf qu'on ne vient pas proposer mieux à mon quartier. On vient offrir mon quartier à des gens qui ne viennent pas du quartier.

495

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Correct.

500 **M. HUGO LEBLEU :**

Puis ça, c'est une logique qui ne fait pas de sens.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

505 C'est votre compréhension, ça va.

M. HUGO LEBLEU :

510 Justement, c'est là où ça ne marche pas. Arrêtez de dire que c'est ma compréhension. C'est comme les maudits urbanistes, à chaque fois qu'on a posé des questions, ils nous ont dit « C'est votre interprétation. »

Non! À un moment donné, il y a des faits, c'est factuel. Je veux dire quand on me donne l'exemple d'un moratoire de condo...

515 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Pompez-vous pas.

520 **M. HUGO LEBLEU :**

Mais vous m'avez dit la même chose l'autre fois. Vous me faites halluciner! Comment je peux ne pas me pomper quand je ne pourrai plus vivre ici? Est-ce que vous comprenez que c'est comme notre vie qui en dépend.

525 Moi, je travaille dans le quartier, j'habite dans le quartier. Si je ne peux plus me permettre le quartier, que je suis obligé de déménager plus loin, prendre le transport en commun pour venir. Est-ce que vous comprenez que ça affecte ma vie, mais comme au quotidien?

530 Comme vous, vous êtes de passage. Votre vie, comme elle est rangée, puis elle ne va pas changer d'ici les prochains 5 ans, mais moi, oui, puis vos projets de mixité sociale, ils ne se peuvent pas. Chrisme! Hostie! c'est visible. Vous voulez venir faire un tour avec moi dans le Plateau Mont-Royal, dans Hochelaga-Maisonneuve et ici? Je veux dire, est-ce que vous vous êtes déjà promené autre qu'en bagnole ou en bus ou, t'sais, autre que d'être de passage?

535 Parce que justement, vous faites des PPU partout, puis vous butinez partout sauf que, justement, ça n'a aucune valeur. Vous répétez les mêmes conneries partout. Puis c'est pas comme... t'sais, s'il y a 40% de la population qui ne peut pas se permettre vos conneries, ben, un jour, c'est 40% là, ils vont s'énerver et justement, on ne viendra plus à vos commissions parce que vous nous avez pris pour des cons trop longtemps.

540 On accepte de jouer le jeu 2 minutes, mais à un moment donné, il faut que ça arrête, puis vous devez comme reconnaître ça.

545 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Très bien. Merci. Madame Maryse Guindon, s'il vous plaît, au nom du CSSS Jeanne-Mance.

550 **Mme MARYSE GUINDON :**

Il y a deux personnes d'inscrites. Bonjour. C'est madame Sylvie Simard qui est directrice du CSSS Jeanne-Mance, puis je l'accompagne.

555 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Il n'y a pas de problème. Alors donc, madame Simard et madame Guindon.

Mme MARYSE GUINDON :

560 Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

565 Alors, bonjour.

Mme SYLVIE SIMARD :

570 Alors, bonjour! Nous avons un petit *PowerPoint*. Nous vous remercions de nous donner l'opportunité de contribuer à la réflexion sur le PPU pour le quartier Sainte-Marie. Peut-être d'emblée présenter très sommairement le Centre de Santé et de Services Sociaux Jeanne-Mance.

575 Alors, nous desservons une population qui couvre deux arrondissements : l'arrondissement Ville-Marie et du Plateau Mont-Royal. Donc, c'est quand même une organisation assez importante pour desservir la population, 140 000 personnes sur ce grand territoire. Donc, ça compte une vingtaine d'installations dont 7 centres d'hébergement et nous intégrerons éventuellement, dans à peu près 5 ans, l'Hôpital Notre-Dame qui va devenir un hôpital communautaire.

580 Donc, pour vous situer grosso modo, c'est sûr que notre intervention va se faire vraiment sous l'angle des enjeux de santé pour la population de Sainte-Marie puisque c'est notre champ d'expertise et d'intervention.

585 Donc, on travaille à partir d'une définition de la santé qui est très large et qui suppose une capacité pour les individus, les personnes et les communautés d'être en action, d'être en relation. Donc, c'est une définition qui va bien au-delà de l'absence de maladie, mais qui inclut également des notions d'interaction avec le milieu.

590 À partir de cette définition, ça implique en fait d'agir aussi non seulement pour donner des services comme centre de santé, offrir des services curatifs, soigner les personnes individuellement, mais également d'agir avec les gens, les partenaires de la communauté sur l'environnement et sur les facteurs qui déterminent l'état de santé de la population.

595 Les déterminants de la santé, en fait vous avez un petit schéma qui les présente. On voit que l'environnement socioéconomique et l'environnement physique comptent énormément comme des facteurs qui influencent la santé des populations à 75% en fait qui vont déterminer la santé des gens sur un territoire. Donc, ça démontre bien l'importance d'agir sur ces facteurs-là si on veut améliorer la santé de la population.

600 Pour ce faire, nous avons identifié des enjeux qui, à l'intérieur d'une grande démarche avec les partenaires du quartier, nous avons identifié les enjeux et fait un portrait de la population du territoire, donc, en collaboration avec de très nombreux partenaires dont les arrondissements, les groupes communautaires, etc., et je pense que l'intérêt que ça présente, c'est que ça nous permet de bien cibler aussi, d'avoir un portrait très clair de Sainte-Marie notamment, et on va vous présenter rapidement quelques grands enjeux pour ensuite passer à nos recommandations.

605 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

610 C'était une très belle image que vous aviez là, scrutée à la loupe.

Mme SYLVIE SIMARD :

615 Oui, les quartiers à la loupe. Donc, à partir des données qu'on a recueillies, ce qu'on voit, d'abord, Sainte-Marie, c'est un quartier qui est marqué par la pauvreté. Je ne ferai pas lecture de tout ce qui apparaît sur la diapositive, mais les gens vivent beaucoup plus sous le seuil de faible revenu que dans la région de Montréal si on veut établir un comparatif. Notamment, j'attire votre attention sur les enfants de moins de 6 ans qui vivent... presque la moitié des

enfants vivent dans des familles ou dans des ménages à revenu sous le seuil de faible revenu, c'est-à-dire de Statistique Canada.

620

Ça amène des enjeux importants, notamment autour de la sécurité alimentaire et les études démontrent également, ça remonte à 2005, mais il n'y a pas eu d'étude après, il y a peu de changements qui sont intervenus dans l'offre en service alimentaire. Le coût du panier nutritif à Montréal le plus cher est dans Sainte-Marie. Donc, c'est un problème.

625

On a là une population qui vit sous le seuil de faible revenu et le coût du panier nutritif est le plus cher à Montréal. Donc, ce qu'on observe à partir des gens avec qui on travaille dans le milieu aussi et des gens qui travaillent en sécurité alimentaire, c'est une croissance importante de la demande dans les banques alimentaires.

630

La situation économique aussi, la pauvreté, ça entraîne aussi des enjeux d'accès au logement. On voit que, par exemple, les familles qui ont un revenu inférieur à 22 000 \$ annuellement, il y en a plusieurs sur le territoire, utilisent presque la moitié de leur budget dans l'habitation. Donc, on se doute bien qu'il ne reste plus grand-chose pour l'alimentation et tout le reste, les vêtements, etc., les enfants, le matériel scolaire. Ça a des impacts majeurs.

635

Donc, ce sont là des grands enjeux, sécurité alimentaire, accès au logement, sur lesquels travaillent plusieurs partenaires dans la communauté et qu'il faut prendre en compte dans l'élaboration du PPU aussi.

640

Il y a aussi tout le volet du cadre bâti, puis des infrastructures routières qui ont des impacts aussi et qui font en sorte qu'il faut travailler là-dessus pour avoir un environnement favorable à la santé. Le territoire du CLSC des Faubourgs qui est le sud, qui couvre une bonne partie de l'arrondissement Ville-Marie, c'est le territoire où il y a énormément de maladies respiratoires. C'est la plus grande cause d'hospitalisation chez les enfants et les aînés et on est dans un quartier ou sur un territoire où il y a des grandes artères, donc, il y a vraiment une intensité de la circulation et ça présente un risque réel pour la santé. C'est documenté.

645

650 On est également sur un territoire où la qualité du bâtiment, il y a plus de 40% des
bâtiments qui ont été construits avant 1946, pas eu beaucoup nécessairement de rénovations,
de travaux d'amélioration, donc, il y a une présence de moisissures dans les logements qui est
source de problèmes de santé pour les enfants, particulièrement problèmes respiratoires.

655 Quand on parle d'environnement favorable à la santé, on parle également de la
circulation. Je l'évoquais tout à l'heure. Vous avez là un petit schéma intéressant parce que ce
que ça démontre, si vous regardez à droite en haut, l'arrondissement Ville-Marie est
l'arrondissement où il y a le plus haut volume de circulation automobile, donc comparativement
aux autres.

660 On parle souvent du Plateau Mont-Royal et le maire Ferrandez qui prend toutes sortes
de mesures, mais c'est dans Ville-Marie que le volume de circulation automobile est le plus
élevé. Voyez sur l'axe qui est vertical le nombre de blessés. C'est également sur le territoire de
Ville-Marie qu'il y a le plus de blessures qui sont dues à des accidents. Donc, il y a un problème
majeur. On doit prendre ça en compte et il y a beaucoup de ces accidents-là qui ont lieu dans...
665 on a toutes les cartes, qui ont lieu dans Sainte-Marie.

Enfin, l'environnement favorable à la santé. Il y a toute la problématique des îlots de
chaleur. Vous voyez, le quartier est délimité par une bande violette et on voit très bien qu'il y a
des îlots importants, et ça aussi, ça a un impact majeur sur la santé de la population. On sait
670 qu'il y a des vagues de chaleur accablantes maintenant l'été, alors, voilà.

Dernière diapo sur le portrait pour bien saisir les enjeux avant que Maryse présente nos
recommandations sommairement. Toute la question de l'accès aux fruits et aux légumes, on voit
dans Sainte-Marie, quand c'est rouge et jaune, ça veut dire que ce n'est vraiment pas accessible.
675 Il n'y a pas là une offre, un approvisionnement suffisant d'aliments santé et c'est lié certainement
au coût du panier nutritif aussi.

Alors, je laisse Maryse présenter les recommandations.

680 **Mme MARYSE GUINDON :**

On a fait beaucoup de recommandations. On est dans le plus plutôt que dans le moins, ça fait partie de notre nature. Je vous dirais, si on les regarde, les recommandations, il y a des recommandations sur le logement. Vous savez, le CSSS anime un comité qui s'appelle *Comité de vigie sur le développement social* qui rassemble la plupart des acteurs de l'arrondissement, ici
685 comme sur le Plateau. Il y a trois priorités qui étaient énoncées dans ce comité-là. Il y a la question du logement et de la sécurité alimentaire qui est très présente.

Donc, vous allez voir que les recommandations touchent beaucoup au logement. On a
690 été un peu surpris dans le PPU où on ne parle pas de la stratégie d'inclusion. On pense que c'est un levier qui est intéressant. La Ville dispose et l'arrondissement dispose d'outils intéressants, il y a des beaux leviers; il faudrait s'en servir et les bonifier aussi pour faire en sorte que vraiment ça puisse aider les gens à rester dans le quartier, à se maintenir dans le quartier et à favoriser la mixité sociale.

695 Alors, notre première recommandation, c'est d'abaisser les projets. Les grands sites à 200 unités, ce n'est pas possible de faire du développement dans le quartier. On a vu plusieurs projets à 196, 197 unités, Il y a quelque chose là qui ne fonctionne pas. Ce qu'on suggère, c'est d'abaisser ça à 100 unités, de faire en sorte que cette stratégie puisse être utilisée pour les
700 projets de 100 unités.

Négocier des accords de développement qui nous permettent vraiment que le développement résidentiel soit un levier. Il pourrait y avoir pour les 20 unités et plus une contribution pour le logement social dans le quartier. Vous savez, le logement social, c'est le
705 seul type de logement qui a permis de développer une typologie pour les familles. Sans ça, la typologie petite, on fait du 3½, du 4½, et les familles nombreuses ne peuvent pas rester dans le quartier.

710 Deuxième recommandation, c'est d'intervenir en matière de salubrité. Il y a un plan à la ville d'intervention en salubrité. Ce plan est intéressant pour les grands logements, les grands

715 complexes à plusieurs unités. Il y a aussi un projet spécifique pour les maisons de chambre. Il y a beaucoup de maisons de chambre dans le territoire. Pourquoi ne pas en faire un pour Sainte-Marie? Utiliser le moment du PPU pour se dire : On va faire une intervention dans Sainte-Marie en matière de salubrité. Comme madame Simard le mentionnait, ça pourrait avoir des impacts intéressants sur la santé des gens.

720 Ensuite, faire en sorte aussi, les rénovations, souvent on va faire ça avec des subventions de la Ville de Montréal. Est-ce que ce serait possible que ça ne se traduise pas en augmentation de loyer? C'est un peu malheureux qu'on reçoive des sous d'un côté et ensuite qu'on en reçoive plus de l'autre. Ça a pour impact d'augmenter les loyers.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

725 Qu'on en débourse plus de l'autre.

Mme MARYSE GUINDON :

730 C'est ça, oui. De consolider ou mettre en place des mesures d'économie d'énergie. Je pense que c'est intéressant pour les ménages à faible revenu. Ça permet de réduire les factures, ça pourrait être quelque chose mis de l'avant.

735 Intervenir pour des aménagements routiers favorables à la santé. On a eu plusieurs projets dans le quartier, on pense à l'autoroute Ville-Marie, en fait, Notre-Dame. Il faudrait que l'arrondissement et la Ville... ce n'est pas la circulation locale qui fait en sorte qu'il y a beaucoup de circulation dans le quartier, c'est la circulation de transit. Si on n'intervient pas à d'autres niveaux, je pense qu'on ne s'en sortira pas au niveau du transit automobile dans le quartier. Donc, il faudrait que l'arrondissement et la Ville saisissent chacune des occasions possibles pour intervenir pour qu'il y ait une réduction réelle de circulation dans le quartier.

740 Ensuite, notre cinquième recommandation, ce serait de contribuer à la réduction des îlots de chaleur. Là, il y a deux façons possibles. Quand il y a des friches, de faire en sorte d'inciter

les propriétaires à verdir, à augmenter le couvert végétal, mais aussi se donner des cibles. C'est beau de dire qu'on va augmenter les parcs, et tout ça, mais peut-être s'il y avait des cibles plus précises, ça nous aiderait à avancer et à évaluer aussi ce qui a été fait.

745

Enfin, il y a des projets dans le quartier. Dans le PPU, on nous parle d'intervenir dans une perspective de développement durable sur l'aménagement urbain. Il y a un projet structurant dans le quartier qui, à notre avis, est vraiment du développement durable, mais pas juste dans le sens de l'aménagement urbain, dans le sens de la dimension économique, sociale et environnementale, c'est le Marché Solidaire Frontenac.

750

Le Marché Solidaire Frontenac, si on regarde l'ensemble des éléments qu'on a apportés pour donner accès aux gens à des produits frais, accessibles financièrement. C'est un lieu de socialisation, les gens s'y retrouvent. On pense qu'il faudrait l'intégrer dans les différentes mesures de mise en œuvre. Ça peut rentrer dans les trois orientations, et le lieu idéal pour ça, c'est vraiment le site du métro Frontenac, c'est un lieu où c'est vraiment le cœur du quartier. Donc, ce serait une des recommandations qu'on apporterait.

755

Ensuite, le stationnement en surface. On a parlé de la SQ tantôt. Il y a un beau stationnement là; il me semble qu'il y aurait des choses à faire. Est-ce qu'on ne peut pas regarder l'ensemble des stationnements en surface et voir s'il ne pourrait pas y avoir des projets résidentiels qui favorisent la mixité, mais essayer de faire en sorte que ces plaies-là dans le quartier, mais aussi dans le centre-ville de Montréal puissent disparaître?

760

Le stationnement en surface, ça n'a plus vraiment sa place, surtout pas dans le centre-ville de Montréal. Je trouve qu'on est très bien desservi en matière de transport en commun. Il y a d'autres façons de circuler dans le quartier.

765

Diversifier les formules de logement. Je pense qu'on l'a abordé tantôt. La typologie, mais aussi les modes de tenure. On est en train de voir une diminution assez dramatique de logements locatifs. Le logement social aussi, c'est probablement la formule la plus intéressante pour l'accès financier, pour les familles dans le quartier, avec la pauvreté qui sévit dans le

770

775 quartier, c'est une formule à développer. Mais aussi de faire en sorte que les formules *Accès Condo*, les formules d'accès à la propriété soient vraiment plus accessibles. Les familles avec revenu moyen, même elles ne peuvent pas accéder à de la propriété privée dans le quartier.

780 Ensuite, une autre recommandation, c'est d'assurer la participation du milieu dans la planification des grands sites. Il y a eu des exemples intéressants où ici l'acteur, c'est *Habiter Ville-Marie* qui a travaillé. À un moment donné, il y avait un projet de développement pour la gare Hôtel Viger. Il y a eu négociation d'un accord de développement et on a vu ce que ça pouvait avoir comme effet de levier, mais aussi il y a une connaissance des enjeux du quartier. Ce serait bien que ces groupes-là soient associés à la planification, au plan directeur, au plan d'ensemble, que ça puisse être déjà compris dans le processus de développement des sites.

785 Le développement de l'économie sociale et solidaire, on en parle beaucoup dans le PPU, puis l'arrondissement a tout à fait raison quand il dit que c'est un levier intéressant. Il y a des acteurs qui favorisent ce type de développement-là. Je pense notamment à des partenaires comme la CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal.

790 Il y a aussi des projets forts intéressants en matière de culture, mais d'autres types de projets. Je pense que le Marché Frontenac, c'est aussi un exemple d'économie solidaire et sociale. Donc, d'utiliser ça mais de façon imaginative tant pour la rue Ontario, pour les abords du métro Frontenac. C'est une voie intéressante parce que c'est de la formation professionnelle pour les gens, c'est de l'insertion au travail, de la rentabilité sociale, des produits et des services
795 accessibles. Donc, c'est une voie pour soutenir le développement du quartier.

800 Puis enfin, de favoriser l'embauche et l'emploi local. Il y a une volonté de l'arrondissement Ville-Marie, on le sait, de réfléchir sur la question de l'embauche locale, peut-être d'ouvrir plus et de regarder pour l'achat local, mais de faire en sorte d'utiliser ce moment qu'est le PPU pour se dire : on a plein de leviers possibles pour être capable d'avoir un impact sur le développement du quartier, puis de les mettre en œuvre.

Alors, voilà pour les recommandations. Il y en a 11 là, parce que je voulais avoir un esprit de synthèse, mais il y en a 14 dans le document. Donc, je vous remercie beaucoup.

805

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

D'abord, je voudrais vous remercier de votre mémoire. C'est un mémoire vraiment très substantiel. C'est rare qu'il m'arrive d'auditionner des gens qui ont un budget de 160 M\$ par année et qui engagent 2 700 personnes. Mais, non, c'est vraiment une belle contribution.

810

J'ai été très frappé par ce fameux graphique des accidents dans le coin et je me suis demandé s'il y avait une place où il n'y avait pas eu d'accident dans le coin?

815

Mme MARYSE GUINDON :

Pas beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

820

Parce que c'est rien que des lignes rouges, des points rouges plus ou moins gros. C'est ahurissant comme image. Alors, mes collègues brûlent d'envie de vous poser des questions. Alors, Ariane ?

825

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

Oui, merci en effet pour cette présentation. Vous avez mis beaucoup d'accent sur toute la dimension de l'alimentation. Les gens du Marché Solidaire Frontenac ont déposé un mémoire que nous avons lu, que nous avons écouté hier notamment. C'est un marché saisonnier. C'est un marché qui fait de l'animation. C'est un marché qui crée des ateliers autour de l'alimentation, mais c'est assez évident qu'ils ne peuvent pas à eux-mêmes régler les problèmes de l'alimentation sur ce territoire.

830

835 Alors, j'aimerais ça que vous nous disiez un peu, à part le marché, qu'est-ce que vous voyez comme mesures pour faire avancer un meilleur rapport à l'alimentation pour la population? En phase avec le PPU évidemment.

Mme MARYSE GUINDON :

840 Tout à fait. Il y a plusieurs acteurs du quartier qui parlent d'un carrefour communautaire avec une diversité de services.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

845 Oui, c'était ma deuxième question.

Mme MARYSE GUINDON :

Ah, d'accord.

850 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

Faites donc ça.

855 **Mme MARYSE GUINDON :**

860 C'est beau. C'est sûr que le marché est vu dans une perspective de carrefour alimentaire. Ce n'est pas la seule solution, vous avez tout à fait raison. Vous avez vu, je pense qu'il y en a plusieurs qui en ont parlé, c'est le dépanneur qui est le principal fournisseur au niveau alimentaire dans le quartier.

Le carrefour alimentaire et le carrefour communautaire font partie d'une action beaucoup plus structurante. Il y a cuisine collective notamment. On a vu Info Alimentaire qui travaille pour

865 monter tout un réseau de références pour faire en sorte que soit le dépannage ou soit le marché ne soit pas la seule solution, mais mettre en place un ensemble de solutions.

870 C'est sûr qu'il y a une grande partie de ces solutions qui ne sont pas prises en charge par le PPU, on s'entend que le PPU, c'est une intervention qui est urbanistique. Néanmoins, je vous dirais que la perspective du marché sur le site Frontenac, c'est une perspective d'animation qui va au-delà de ce qu'on a comme saison.

875 Il y a une intervention qui se fait au niveau de l'éducation, de l'animation, puis les impacts dépassent le saisonnier. Je vous dirais aussi que les gens qui sont autour du marché sont de grands développeurs. Je ne sais pas si vous les avez vus, mais ils sont assez dynamiques : ils sont en train de développer différentes formules. On le voit comme saisonnier, mais le marché, c'est un terreau fertile pour un ensemble de projets en alimentation.

880 Alors, je pense que ça c'est une réponse, c'est pas la seule, vous avez tout à fait raison, et le carrefour communautaire pourrait permettre de développer un ensemble de réponses, mais aussi de rejoindre un public beaucoup plus large.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

885 Puis ce carrefour communautaire, il est en chantier déjà? Il est avancé? Il y a un échéancier?

Mme MARYSE GUINDON :

890 Je ne pourrais pas vous dire pour l'échéancier. Non, je sais que la Table Cigale y travaille, que c'est quelque chose qui est nommé par la Corporation de développement communautaire aussi comme un enjeu important de soutenir un carrefour communautaire, mais je pense qu'ils sont plus habiletés pour fournir plus de détails.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

895 Parfait. Merci.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

900 Écoutez, je pense qu'on est tous ici pour tenter lorsqu'on écoute vos mémoires, pour tenter de bonifier le PPU qui nous a été présenté et je serais tenté à chacune de vos recommandations de vous demander : Oui, mais quelles sont les mesures concrètes que vous souhaiteriez introduire dans un PPU pour vous assurer que la recommandation va être appliquée, prise en compte?

905 Entre autres, la recommandation 2 où vous parlez de la mise en œuvre d'un plan d'intervention en matière de salubrité et aussi de mesures du cadre de subventions à la rénovation qui ne se traduisent pas par des augmentations de loyer. Là, plus précisément, quelles seraient les mesures concrètes que vous souhaiteriez voir?

910 **Mme MARYSE GUINDON :**

915 Je vous remercie de me donner la chance d'en parler parce qu'effectivement, je l'ai fait de façon générale souvent les recommandations. Je vous dirais que le plan d'intervention en matière de salubrité, c'est quand la Ville fait un plan d'intervention en matière de salubrité, il y a comme un budget de collé après ça; ça aide beaucoup pour faire de l'intervention, puis il y a des inspecteurs. Ça fait que dans ce sens-là, c'est pour ça dans Sainte-Marie, s'il y avait quelque chose de spécifique...

920 Il y en a eu un pour les maisons de chambre. C'est un projet-pilote. Il y a des maisons, c'est documenté pour voir ce qui marche, ce qui ne marche pas, et on voit que ça peut être très intéressant pour les gens. Des problèmes de salubrité, mais aussi des problèmes de sécurité, des problèmes de moisissure, puis, bon, je pense que je n'ai pas... Mais ça prend des inspecteurs et un budget. Ça ce serait plus spécifique et plus concret.

La deuxième partie de votre question, pouvez-vous me la rappeler, s'il vous plaît?

925

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

Ça concernait les augmentations de loyer, de s'assurer d'avoir une stratégie.

930

Mme SYLVIE SIMARD :

Une subvention à la rénovation qui n'entraîne pas des augmentations de loyer.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

935

C'est ça.

Mme MARYSE GUINDON :

940

C'est sûr qu'il y a des mécanismes à mettre en place.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Vous n'en avez pas vu ailleurs ou vous n'en avez pas...

945

Mme MARYSE GUINDON :

950

Non, je n'en ai pas vu ailleurs, mais je suis convaincue qu'au Service de l'habitation, en octroyant une subvention, il y a une façon de voir avec les baux ce qu'il en est. Il doit y avoir des mécanismes qui puissent être mis en place. Ce serait nécessaire parce qu'on l'a vu beaucoup, puis des grosses augmentations de loyer avec facture à l'appui naturellement parce que tu as fait des rénovations, mais...

Mme SYLVIE SIMARD :

955 Mais tu as été subventionné pour faire ces rénovations. Donc, c'est un peu ça qui...

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

960 Mais est-ce que la Régie du logement n'a pas aussi sa responsabilité vis-à-vis de cette question-là?

Mme MARYSE GUINDON :

965 C'est parce que là, ça prend un canal de communication. Je ne sais pas jusqu'à quel point la Régie du logement est au courant de la subvention qui est donnée par le Service de l'habitation.

970 À mon avis, je vous dirais, ça devrait être au niveau de la Ville de Montréal que le leadership pour le mécanisme soit mis en place, mais, voilà, le mécanisme comme tel, lequel, je ne pourrais pas développer.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

975 Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Mesdames, merci beaucoup.

980 **Mme MARYSE GUINDON :**

Merci.

Mme SYLVIE SIMARD :

985

Merci beaucoup. Je ne sais pas si on peut déposer un document complémentaire en fait qui est une lettre du Directeur de la santé publique de Montréal qui appuie nos recommandations?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

990

Tout à fait. Vous déposez ça auprès de ce beau jeune homme qui s'appelle Olivier Légaré.

Mme SYLVIE SIMARD :

995

Merci beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1000

Merci. Alors, je déclare une pause-santé, c'est le cas de le dire, de 15 minutes.

SUSPENSION... REPRISE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1005

Alors, j'invite maintenant monsieur Denis Hébert, s'il vous plaît.

M. DENIS HÉBERT :

1010

Bonjour. Rapidement, ma présentation *PowerPoint* aurait dû être mieux élaborée. J'ai eu une entrevue pour un emploi ce matin, alors, il y avait des choses plus importantes que ça.

1015 Je commencerais par... j'avoue, je n'ai pas lu le document, le PPU, le très gros document parce que j'ai axé plus sur le résumé du comité, mais de toute façon, le résumé d'un document, c'est quand même très intéressant parce que l'important s'y retrouve dans un résumé normalement. Et l'important pour les résidents s'y trouve si peu ou en en filigrane par rapport à ce que le PPU propose.

1020 En 2009, la CDC Plateau Mont-Royal – Centre-Sud avait organisé un forum citoyen, forum citoyen Centre-Sud, auquel il y avait un document que j'ai ici. - *Merde*, je l'ai oublié. Désolé. Auquel participaient entre autres, ou assistaient, les élus tant au point de vue municipal, provincial et fédéral dont Gilles Duceppe, il y avait Martin Lemay, Samy Forcillo, Pierre Mainville aussi à ce moment-là, et d'autres aussi.

1025 Ce qui est ressorti là-dedans, c'est que c'est vraiment les citoyens du grand centre-sud qui étaient, et je trouve que c'est un document beaucoup plus intéressant de travail que ce qu'il y a dans le PPU. Le PPU, pour moi, encore là, c'est un truc pour les développeurs et non pas pour les citoyens actuels. Le PPU est pour finalement les futurs résidents que l'on aimerait avoir là-dedans.

1030 Et puis mon point de vue aussi, c'est avant de densifier le quartier, ce serait-tu possible de l'aérer? Deux grands axes, deux grands points que je vais parler, c'est vraiment le verdissement et la circulation du quartier.

1035 Le quartier est un îlot de chaleur. Ce n'est pas pour rien que je l'ai mis. Ça, c'est une étude qui a été faite par la Santé Publique, tous les impacts sur la santé des îlots de chaleurs très bien documentés de ce côté-là. Un îlot de chaleur, c'est un endroit où est de 5 à 10° de plus élevé que la température moyenne. Et ça fait une douzaine d'année que je suis dans le quartier, c'est plus proche du 10 que du 5.

1040 Alors, je vais plus partir justement du fameux forum citoyen de Centre-Sud, les ateliers thématiques qu'il y a eus que je trouve vraiment beaucoup plus intéressants et que je vais plus accentuer sur ce que je trouve pour moi qui est plus proche de moi, de ce que je veux que ce qui

1045 est dans le PPU entre autres par rapport à élever des enfants, animation et loisirs, faire l'animation directement dans les milieux de vie, les parcs, les rues.

1050 Pour moi, les édicules du métro, c'est une bonne porte d'entrée aussi du quartier. Ça montre aussi la vie qu'il y a dans un quartier. Peu importe où sur la planète, c'est des places publiques. Je ne vois pas pourquoi on veut construire autant sur ces places-là. Que ce soit le métro Papineau, que ce soit le métro Frontenac, ou n'importe quel autre métro, pour moi, c'est une espèce de non-sens. Créer des places publiques, de l'animation, ça va beaucoup aider, ça va donner beaucoup plus de vie et rendre les choses plus intéressantes.

1055 Puis dans le PPU, ben, encore là, les familles, on n'en parle presque pas alors que les familles, c'est le cœur d'un quartier, c'est les gens qui y habitent, c'est les gens qui vont y être aussi à long terme dans un quartier, alors que si on fout des condos partout, ben, c'est les gens qui sont ici pour quelques années et dès que l'option de famille va arriver, ben, *fiouttt*, ils vont traverser le pont, puis s'en aller dans le 450, ce qui fait que la vie de quartier en prend pour son coup. Ce n'est pas des gens qui veulent vraiment s'y impliquer, s'y implanter.

1065 Point de vue d'habiter un quartier vert, bon, j'avais mis des choses. Verdir les stationnements, ça c'est un projet qui a été fait à Toronto pour un stationnement. J'ai vu aussi la même chose aux Shop Angus. Ça coupe beaucoup sur les îlots de chaleur. Les îlots de chaleur, l'asphalte, c'est un des pires éléments pour les îlots de chaleur. Ça crée énormément d'îlots de chaleur. Alors, juste en coupant un peu plus, en mettant plus de verdure là où les voitures sont, c'est très efficace de ce côté-là.

1070 Aussi un aspect que j'aimerais voir dans le PPU par rapport à la rue Ontario qu'on veut construire, qu'on veut densifier, est-ce que c'est possible de forcer les gens, les développeurs à garder au moins une bande d'un pied ou deux, qu'ils ne soient pas collés sur le trottoir? Un pied ou deux pour pouvoir faire du verdissage que ce soit de mettre des arbustes et aussi les forcer à mettre, à végétaliser les murs?

1075 La végétation des murs est beaucoup plus efficace dans la lutte aux îlots de chaleur que
les toits verts. Les toits verts, c'est efficace pour les résidents du bâtiment, mais les murs, si on
prend une structure, une surface plane, plus on l'élève, plus on augmente les murs, plus on se
trouve à augmenter les surfaces de contact avec le soleil. Si on verdit ça, à ce moment-là, ça fait
1080 moins de surface qui est en contact avec le soleil que si on fait juste mettre du verdissage sur
le toit.

Alors, quelques trucs du genre qui peuvent être facilement faits et qui est aussi beaucoup
plus agréable à regarder, à voir, à visualiser à se promener qu'à voir des commerces qui sont
directement collés sur le trottoir. Je parle beaucoup entre autres par rapport à la rue Ontario, la
1085 rue Sainte-Catherine où on... Moi, je me promène et je me sens étouffé sur ces rues-là.

D'autres trucs aussi. - Encore là, désolé pour la résolution, c'est encore moins large,
mais c'est encore beaucoup plus agréable et aussi, n'ayons pas peur aussi d'innover. Montréal
est en train de développer une expertise, entre autres, pensez au centre d'écologie urbaine avec
1090 l'Université McGill par rapport aux îlots de chaleur et aussi par rapport au jardinage, à
l'agriculture urbaine. N'ayons pas peur d'innover de ce côté-là.

D'autres trucs aussi encore là très simples à faire qui prennent peu d'espace. C'est
beaucoup plus efficace, beaucoup plus joli et, à gauche, un genre un petit peu fantasme aussi
1095 d'avoir autant de verdure même en très haute altitude.

Et puis la rue Ontario, moi ce que je propose vraiment, c'est qu'elle devienne sens
unique vers l'ouest. On garde la rue Sainte-Catherine vers l'est comme ça. On élargit les
trottoirs, oui, c'est bien beau, mais on ajoute aussi une piste cyclable, tramway et très
1100 intéressant, ça c'est un projet qu'il y a un peu partout en Europe, des tramways où les voies
ferrées sont gazonnées. Encore là, les îlots de chaleur. Et ça, je pense que c'est à St-Étienne si
je me souviens bien, ils ont même planté des arbres à côté pour encore accentuer le
verdissage au milieu de la rue.

1105 Aussi, très important : réduction de la vitesse sur les rues. Que ce soit Papineau, de
Lorimier, Maisonneuve, Sainte-Catherine, Frontenac, Iberville, moi je demande à ce que ce soit
30 km/heure, vitesse maximale; les autres rues, 20 km/heure. Moi, je n'ai pas de voiture, mais je
suis abonné à *Communauto*. Quand je roule sur la rue Fullum en face de l'église St-Eusèbe, j'ai
1110 de la misère à maintenir la vitesse à 40 km/heure alors que c'est une zone de 30 km/heure parce
que je me fais pousser. Les voitures roulent à 50 km/heure même sur la rue Fullum.
Alors, en baissant drastiquement la vitesse maximale, ben, ça pourrait aider énormément à ce
que ce soit plus confortable aussi.

1115 Autre chose aussi que j'ai vu à la municipalité de Lavaltrie. Les intersections, les places
pour traverser les rues, sont surélevées, c'est des dos d'âne. On pourrait le faire comme il a été
fait ici entre le centre d'achats et la Maison de la culture. Le faire pas nécessairement à toutes
les... mais au moins Sainte-Catherine, Ontario, certains coins de rue, faire des dos d'âne pour
les piétons qui se trouvent finalement à faire comme le prolongement du trottoir à l'intérieur de la
1120 rue pour protéger les piétons et aussi faire en sorte que les gens arrêtent de forcer le feu rouge
de circulation. Régulièrement je me fais passer presque sur les orteils ou sur les talons quand je
traverse un coin de rue. À certain moment, c'est plus sécuritaire de traverser sur un feu rouge
que sur un feu vert.

1125 Et aussi, plus de supports de vélo. Dans le coin, les bixis ont pris beaucoup de place, ont
enlevé des supports à vélo dans le secteur.

1130 Puis aussi, comme j'en avais parlé un peu aussi auparavant lors des présentations, le
jardinage, l'agriculture urbaine, accentuer l'agriculture urbaine, faire des jardins collectifs; des
jardins communautaires, c'est pas du tout la même chose : les jardins collectifs, c'est les gens
qui cultivent l'ensemble du jardin et se partagent les fruits et légumes à la fin ou durant la saison
alors, que le jardin communautaire, ben, chacun a son lopin et fait pousser ce qu'il veut. C'est
ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1135 Je peux vous inviter à finir?

M. DENIS HÉBERT :

1140 O.K. En fait, ce qui m'effraie aussi, c'est la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, l'article 82. Il est inscrit : *Le plan d'urbanisme peut délimiter toute partie de son territoire qu'il juge devoir prioritaire faire l'objet d'une rénovation urbaine de réhabilitation ou de densification qu'il définit en tant que zone franche d'approbation référendaire.*

1145 Comme on parle de densifier le quartier, moi je demande à ce qu'il y ait un moratoire là-dessus. Si cette loi passe et cette article reste tel quel, que le quartier ait un moratoire par rapport à cet article-là parce qu'on parle de densifier le quartier, ce qui veut dire à ce moment-là, oui, on nous dit, on va vous consulter, mettre des pancartes pour annoncer les projets, mais si c'est des zones franches, à ce moment-là, on ne peut plus rien dire et c'est ce qui m'effraie beaucoup par rapport au PPU et tout ça.

1150 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

1155 Très bien. Juste une petite question de ma part. À partir de quelle argumentation vous dites que les gens qui achètent un condo ne sont pas appelés à résider longtemps dans le quartier ?

M. DENIS HÉBERT :

1160 Ben, les gens déménagent beaucoup dans le quartier. Je veux dire, ce n'est pas pour rien que c'est un quartier aussi que les développeurs veulent avoir. On n'est pas loin du centre-ville, les condos, c'est des 3½, des 4½; ce n'est pas des trucs pour les familles, ce n'est pas des trucs pour que les gens restent, que les familles finalement restent ici.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1165

C'est la taille qui vous amène à dire ça?

M. DENIS HÉBERT :

1170

Entre autres, oui. C'est ça.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1175

J'aurais une question à propos de... je trouve que vous avez montré de très belles images en ce qui concerne le verdissement, l'intention de verdir, donc le quartier. Cependant, je me demande comment on peut arriver à concilier, surtout sur la rue Ontario puisque la rue Ontario est une rue commerciale qui a besoin d'être, je pense, tout le monde est pas mal d'accord là-dessus, d'être consolidée, comment concilier les images que vous nous avez montrées où il y a un retrait avec des plantations, mais ce sont des rues résidentielles où il n'y a pas de commerces?

1180

Alors, comment concilier le caractère public d'un commerce ouvert sur la rue avec un verdissement tel que vous le proposez qui est plutôt du domaine privé, c'est-à-dire sur les rues résidentielles et non pas sur des rues commerciales?

1185

M. DENIS HÉBERT :

Je vous dirais dans la présentation que les urbanistes nous ont faite du PPU, eux autres aussi en parlent de ça. Alors, de toute façon, les rues, moi je parlais vraiment, c'est pour les nouvelles constructions. C'est juste des exemples que ça peut être facile, simple à faire.

1190

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

Oui.

1195 **M. DENIS HÉBERT :**

Qui ne prend pas beaucoup de place. Ça, ça ne prend pas beaucoup de place. Je veux dire, on fait pousser des vignes vierges, ça suit une colonne même s'il y a beaucoup plus de fenestration normalement dans un commerce, ben, après ça, ça peut monter en hauteur très facilement. Et ça ne demande pas beaucoup de place, puis les vignes vierges, ça ne demande pas d'entretien : ça pousse dans n'importe quoi.

1200 **M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :**

1205 Ça va.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1210 Merci, Monsieur Hébert. Vous pouvez nous donner la référence du document... est-ce que les actes de ce colloque auquel vous avez participé, il y a des actes officiels qui existent?

M. DENIS HÉBERT :

1215 Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Très bien.

1220 **M. DENIS HÉBERT :**

Faites *CDEC Centre-Sud*.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1225 On va le trouver, il n'y a pas de problème. Merci. Alors, j'invite les gens, les
représentants de *Au coup de pouce Centre-Sud*, madame Gisèle Caron, je pense ?

Mme GISÈLE CARON :

1230 Bonjour.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1235 Bonjour, Madame. Alors, vous nous avez déposé un mémoire.

Mme GISÈLE CARON :

Oui.

1240 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors, nous l'avons lu et discuté. Je vous invite à le présenter brièvement, puis on vous posera quelques questions, soit de compréhension, soit d'approfondissement.

1245 **Mme GISÈLE CARON :**

Merci. Pour les besoins de la présentation, nous on s'est ramassé un petit peu, puis j'espère qu'on n'étourdira pas l'audience parce qu'on l'a fait un petit peu...

1250 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Les gens sont bien assis et ils sont habitués.

Mme GISÈLE CARON :

1255 Oui, hein. On va s'attacher. Donc, on a vraiment condensé et on a travaillé avec 18 personnes qui sont des résidents. On a fait 3 rencontres, donc, c'est le résultat. On disait, on va l'imager un peu parce qu'on veut rêver.

1260 Donc, on vous présente l'organisme. On existe depuis 37 ans dans le quartier. On aide les gens à briser l'isolement. On suscite l'entraide, la prise en charge individuelle et collective. On éduque, on conscientise et on mobilise. On participe à des concertations et aux efforts de revitalisation du quartier. Donc, à la mesure de l'énergie des ressources que nous avons, nous nous impliquons.

1265 Donc, pour nous le PPU, ç'a vraiment été une belle opportunité. On se disait, depuis le temps que le quartier se transforme et qu'on rêve d'aller plus loin, ben, ç'a vraiment été un beau véhicule. Alors, on veut améliorer le quartier et ç'a été un moment pour une volonté de réfléchir avec nos membres aux défis et opportunités inhérentes au projet.

1270 Donc, on avait aussi le désir de voir cet effort de revitalisation intégrer les principes d'un développement durable. Donc, notre souhait, c'est de voir plus de jeunes familles s'installer et s'enraciner dans le quartier. Donc, ça ce n'est pas quelque chose de nouveau, tout le monde le dit.

1275 Alors, nos recommandations pour le logement, on s'est axé sur favoriser une vision économique à long terme qui s'articule sur l'apport économique des jeunes familles. On pense que c'est un moteur.

1280 Donc, comment le faire? C'est de garantir une place pour les familles et la mixité sociale pour les développements immobiliers à venir avec les mesures suivantes : S'assurer que chaque nouveau projet compte un nombre fixe d'unités de logement social et/ou abordable, de réserver - je suis sûr que monsieur Michaud qui est venu va être content aussi, on a vraiment ramassé des choses que beaucoup d'organismes partagent - donc, de réserver un nombre fixe d'unités

1285 comptant 2 ou 3 chambres à coucher dans tout nouveau projet résidentiel, de revoir les structures de développement immobilier existant afin d'encourager les promoteurs à consacrer une plus grande partie des projets à des logements-familles.

1290 On veut aussi développer de concert avec les organismes communautaires un programme de communication afin d'optimiser la diffusion d'information sur les différents programmes d'accès à la propriété parce qu'on veut que les familles restent.

1295 Donc, une autre recommandation pour soutenir un milieu de vie diversifié, donc, notre action, on l'a regroupée autour de réduire la mobilité des nouvelles familles. Oui, on a des fantasmes que les familles restent, qu'elles s'installent dans le quartier et augmenter le nombre de jeunes résidents qui fréquentent les écoles du quartier.

1300 Comment on va le faire? C'est en offrant un milieu de vie complet et diversifié par les actions touchant à l'alimentation, l'éducation et l'environnement. Donc, on propose des exemples. Travailler sur le zonage et/ou les règlements municipaux afin de réserver des espaces pour les commerces de quartier de première nécessité, boulangeries, fruiteries, qui font cruellement défaut au quartier.

1305 De soutenir les efforts des OBNL du quartier pour tisser des liens avec les écoles et réfléchir à des initiatives de support aux parents et aux enfants. D'augmenter les aires de jeux pour les enfants, notamment dans les petits parcs de voisinage. De soutenir les efforts du Marché Solidaire Frontenac et augmenter l'accessibilité à des produits santé.

1310 Donc, on avait d'autres recommandations, créer un paysage urbain de qualité autour de l'action qui était de susciter un espace d'harmonie. La propreté et la beauté engendrent la fierté. C'est une croyance qu'on a. Donc, on a mis une petite citation : *Un paysage quelconque est un état d'âme*. Donc, dans le quartier, il y a des fois que ça invite à autre chose que l'élévation, mais on est là pour faire monter le plaisir. Donc, la citation, c'est Henri-Frédéric Amiel.

1315 Alors, comment on va le faire? C'est de mettre en valeur les atouts du quartier, de maximiser l'utilisation des terrains vagues et de réfléchir à l'identité visuelle du quartier. Entre autres, acquérir certains terrains vacants afin de créer des réserves foncières voués aux espaces verts et protéger les parcs existants.

1320 Il y a justement un espace vacant qui est situé au coin d'Ontario et Parthenais qui est presque devant l'École Pierre-Dupuy et qui doit être décontaminé. Donc, on se disait que ce serait une belle opportunité pour l'arrondissement que d'acquérir ce terrain par exemple.

1325 Unifier les normes d'affichage commercial et revamper les enseignes au besoin. D'offrir une fenêtre sur le fleuve, par exemple en érigeant une passerelle au-dessus de la rue Notre-Dame pour faciliter l'accès au parc Bellerive entre autres. D'augmenter le nombre de poubelles sur le territoire, ça aussi, c'est un aidant naturel : quand il y a une poubelle, on est porté à déposer un déchet dedans.

1330 Donc, de soutenir les initiatives communautaires de création de ruelles vertes et de plans verts aussi, mais dans le mémoire, c'était plus développé.

1335 Une autre recommandation : favoriser en transport efficace et bien intégrer. Donc, l'action, c'était de réduire l'impact négatif sur la qualité de vie des résidents en lien avec la circulation de transit et le camionnage issu de la présence d'industries sur le territoire. Donc, comment? C'est réfléchir à la circulation de transit et à l'optimisation des transports alternatifs par les mesures suivantes. Soutenir l'implantation du réseau cyclable tel que proposé par le PPU, installer des supports à vélo sécuritaires à intervalle régulier sur l'ensemble du territoire, installer des indicateurs de vitesse ou des photos-radars à certaines intersections-clés du territoire afin d'encourager les automobilistes à adopter des bonnes habitudes de conduite, de maintenir et d'appliquer les zones interdites à la circulation lourde en tout temps.

1340 Alors, quand j'entendais mon prédécesseur au micro, j'étais un petite peu inquiète de savoir que c'était plus facile de traverser à une lumière rouge qu'à une verte. Donc, c'est inquiétant.

1345 Alors, comme autre recommandation, c'était de valoriser le patrimoine historique du quartier. L'action, c'était de répertorier l'histoire du quartier liée à celle plus grande de la ville. Les traces de cette histoire sont noyées dans un paysage urbain décousu présentement.

1350 Donc, comment on va faire? On va mettre en valeur notre patrimoine afin de développer le sentiment d'appartenance et la fierté citoyenne au quartier avec les mesures suivantes. On va identifier les bâtiments et/ou les lieux historiques, puis on sait qu'on est le berceau de Montréal, donc ça va être important, par des plaques ou des panneaux informatives. De développer des circuits pédestres et cyclistes balisés permettant de découvrir les richesses du quartier. D'offrir un soutien logistique, promotionnel et financier aux initiatives culturelles et communautaires de
1355 valorisation et de découvertes du patrimoine du quartier.

1360 Donc, pour terminer, ça prend une fin, Au coup de pouce, on est vraiment heureux de l'initiative issue du PPU. C'est une bonne nouvelle. Donc, nous croyons qu'une planification bien orchestrée jumelée à un système de communication efficace sera essentiel à une réalisation harmonieuse du projet et de notre rêve.

1365 Nous souhaitons aussi qu'un arrimage serré avec les organismes et commerçants touchés par les conséquences négatives des travaux se fassent, par exemple, par la mise en place de mesures compensatoires. Nous, l'année dernière, du mois d'août jusqu'à décembre, la rue n'était pas praticable de Fullum jusqu'à d'Iberville. Ça vraiment été dévastateur pour les commerçants et pour nous qui sommes un organisme communautaire; les gens ne pouvaient pas circuler à pied, donc il y a des dommages collatéraux.

1370 Nous souhaitons collaborer à la bonne réussite du projet avec nos pratiques d'éducation populaire. Et la photo qui est au bas, je n'ai pas mis la plus belle parce qu'il y a une journée où il y a vraiment eu un dommage très important et il y avait à peu près 14 ingénieurs, c'était tout des... avec le petit chapeau blanc qui étaient devant mon bureau, puis c'était l'occasion de prendre une belle photo, mais, non, on aurait dû. On les a économisés, mais ça c'était vraiment notre organisme du mois d'août jusqu'à décembre, c'était le paysage urbain que nous avions.

1375

Alors, je vous remercie beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1380 Merci. Dites-moi, votre organisme regroupe combien de gens?

Mme GISÈLE CARON :

1385 Nous avons comme membres 350 personnes par année, mais de fil en aiguille, de personnes qui viennent qui ne sont pas nécessairement membres, mais qui viennent pour des références, utiliser les recherches d'emploi, il y a à peu près 1 800 personnes par année.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1390 Merci.

Mme GISÈLE CARON :

C'est bon?

1395

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Chère collègue?

1400 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

1405 Oui. Bonjour, Madame Caron. C'est intéressant de voir le soin que vous avez apporté à nous dire que c'est important d'avoir des rappels historiques, c'est quelque chose que... Et dans la présentation que vous venez de faire, vous dites on veut valoriser le patrimoine, on va répertorier l'histoire de notre quartier. En lien avec le PPU, est-ce que, vous l'avez lu le

document, est-ce qu'il y a des choses que vous voulez vous assurer qui soient dans le PPU concernant le patrimoine culturel?

Mme GISÈLE CARON :

1410

Oui. Dans le mémoire, on a vraiment indiqué, par exemple, il y a tout le patrimoine bâti, la JTI, les anciennes usines qui sont vraiment préservées. Il y a aussi...

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

1415

Vous souhaitez qu'elles soient préservées et identifiées?

Mme GISÈLE CARON :

1420

Oui, et valorisées. Parce que je trouve que quand on y habite, même les gens du quartier n'arrivent pas à identifier, à nommer dans quel quartier ils habitent. C'est quand même quelque chose de... j'ai vécu dans d'autres quartiers, dans d'autres provinces et c'était la première fois quand je suis arrivée ici il y a 17 ans dans le quartier que...

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

1425

Que vous faisiez ce constat-là.

Mme GISÈLE CARON :

1430

Oui.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

1435 Mais qu'est-ce qui appartiendrait au PPU et qui n'appartient pas par exemple à un groupe, un organisme culturel voué à l'histoire par exemple, qui pourrait faire de cette cause quelque chose d'important?

Qu'est-ce qui appartient au PPU à votre avis dans la valorisation du patrimoine?

1440 **Mme GISÈLE CARON :**

1445 C'est une bonne question. Je pense qu'il y a *Au Pied du Courant* notamment; il y a vraiment des secteurs qui étaient identifiés, il y a la JTI. Il y a vraiment des secteurs qui sont là. Il y a tout le volet architectural de la rue Ontario qui est vraiment un axe de développement. Je trouve que dans le PPU, il y a des choses qui étaient nommées, mais de faire front commun, d'avoir une volonté aussi de soutenir parce qu'il y a vraiment des choses aussi qui se passent dans le quartier. Il y a l'Éco-musée du Fier Monde qui collabore à des projets.

1450 Donc, d'avoir un soutien. Et bien sûr, il y a le Pont, c'est vraiment le premier symbole; on finit presque par l'oublier et le mettre plutôt du côté des nuisances que de quelque chose... d'une œuvre d'art comme telle.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

1455 D'accord.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1460 Madame Caron, dans votre recommandation à l'effet de créer un paysage urbain de qualité, vous suggérez la mise en valeur du Parc des Faubourgs et du Pont Jacques-Cartier.

Mme GISÈLE CARON :

Oui.

1465 **M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :**

Et par exemple, vous proposez une vocation culturelle; n'est-ce pas?

1470 **Mme GISÈLE CARON :**

Je pense qu'elle est déjà là. Excusez-moi.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1475 Pardon?

Mme GISÈLE CARON :

Elle est déjà... c'est un parc qui a déjà une vocation culturelle.

1480 **M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :**

Oui.

1485 **Mme GISÈLE CARON :**

Donc, on souhaite qu'elle demeure culturelle et qu'il n'y ait pas d'empiétement à l'intérieur du parc. C'est un des beaux parcs qui a une grandeur à l'état de l'âme des résidents du quartier.

1490 **M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :**

Mais est-ce que vous avez développé une réflexion sur cette vocation culturelle? Comment, quels seraient les moyens à prendre pour vraiment créer un milieu d'animation culturelle?

1495

Tantôt vous avez parlé avec ma consœur de patrimoine. Il y a une industrie culturelle dans le quartier, le quartier a toute une histoire, alors avez-vous une idée des activités, des usages par exemple qui pourraient rendre vraiment cette vocation culturelle?

1500 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

Au Parc des Faubourgs.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1505

Au Parc des Faubourgs.

Mme GISÈLE CARON :

1510 Oui. Donc, depuis 2, 3 ans, le parc est pris en charge. Il y a vraiment des activités qui s'y déroulent l'été et c'est que les activités, il y a quand même plusieurs intervenants culturels qui y sont mêlés, qui sont impliqués.

1515

Donc, c'est vraiment en soutien aussi de ne pas perdre cette vocation-là et il doit y avoir des leviers aussi qui sont mis en place pour que ça reste. Donc, c'est sûr pendant l'été, il y a des concerts, il y a *Nos parcs*, *Nos ruelles* aussi qui investit des concerts, des projections de films, mais de vraiment dynamiser et de le rendre *legit* un petit peu plus.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1520 Est-ce que je dois comprendre que vous suggérez des mesures plus précises dans le PPU concernant justement la mise en valeur de toute cette activité-là et de s'assurer qu'elle va s'épanouir?

Mme GISÈLE CARON :

1525 Bien, écoutez, non. C'est ça, j'aimerais que ce ne soit pas oublié. Mais de dire que ce soit une obligation, je pense que les acteurs du quartier sont mobilisés et veulent qu'il reste comme tel, mais il doit y avoir des leviers. Pas des règles, pas des lois, par des obligations, mais vraiment des mesures qui incitent les promoteurs à développer un projet.

1530 Il y a monsieur Raynald Bouchard qui a fait Noël dans le parc - Raynald qui est décédé bien sûr - mais c'était vraiment un projet sublime pour le quartier qui n'a pas eu assez d'amour autour, puis trop peu d'argent. Il en est mort, je pense, parce qu'il l'avait vraiment sur...

1535 Mais un peu d'avoir des mesures, puis de mettre ensemble les acteurs au lieu d'éparpiller des projets. Moi je pense qu'il doit y avoir... un peu comme le PPU, aux premières heures, il y a tous les acteurs qui se sont réunis et qui ont jeté ensemble les idées qui sont dans le quartier depuis des années.

1540 Donc, d'avoir un peu des orientations-culture à ce niveau-là.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1545 Pour vous, c'est une question, si je comprends bien, d'encadrement?

Mme GISÈLE CARON :

D'encadrement et de volonté politique aussi.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1550

D'accord.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

1555

Et de soutien.

Mme GISÈLE CARON :

Oui.

1560

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Ça va?

1565

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

Oui.

Mme GISÈLE CARON :

1570

Merci beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1575

Merci, Madame. Je voudrais souhaiter longue vie et bon succès à votre organisation. Vous êtes là depuis 37 ans, c'est quand même fort impressionnant. Je me réjouis aussi du fait que l'arrivée d'un PPU ait déclenché chez vous ce processus d'appropriation et de créativité. Alors, formidable. Bonne chance à vous. Merci.

1580 **Mme GISÈLE CARON :**

Merci beaucoup.

1585 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors, j'invite maintenant les représentants de la Commission scolaire de Montréal, madame Agnès Connat et monsieur Robert Ledoux.

1590 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Bonjour, bonsoir. On est à la limite.

1595 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

On est encore dans le jour, donnez-nous une chance.

1600 **Mme AGNÈS CONNAT :**

On est encore dans le jour? Alors, on va être optimiste, on va dire bonjour. Alors, je m'appelle Agnès Connat, je suis commissaire scolaire pour le quartier des Faubourgs. Le quartier des Faubourgs inclut tout Sainte-Marie et une petite partie de Saint-Jacques ou même tout Saint-Jacques jusqu'à Université. Notre dernière école se trouve sur la rue Plessis à l'ouest et je suis accompagnée, donc, de monsieur Robert Ledoux qui est comme le grand-père des écoles du Centre-Sud, qui est chargé de projet et qui nous a aidé...

1605 **M. ROBERT LEDOUX :**

Pas en terme d'âge, mais en terme de parrainage.

1610 **Mme AGNÈS CONNAT :**

De parrainage. Et qui nous a beaucoup aidés dans le travail qui a été fait dans les trois dernières années de revitalisation des écoles. On n'a pas fait un PPU des écoles, mais...

1615 Alors, je vais vous faire une petite présentation rapide. Ce qu'on a voulu faire, c'est... ben, à la limite, on aurait pu s'arrêter au titre. Je voulais simplement signifier que pour nous, les écoles de Sainte-Marie sont un plus pour la revitalisation du quartier. Alors, on s'est concentré vraiment sur ce qui concerne les écoles, un peu les familles et nos élèves, puis on s'est essayé à quelques propositions, mais on est resté quand même plutôt concentré sur notre mission d'éducation.

1620

Pour nous, le quartier Sainte-Marie, c'était l'introduction du PPU, a de nombreux atouts. Il y a peu de quartier où on a une grosse concentration d'activités, une bibliothèque, une piscine, des métros, tout est là, mais il y a un petit plus qui manquerait pour attirer davantage les familles. Alors, c'est ce dont nous voulions parler.

1625

Au niveau des écoles pour Sainte-Marie, sur ce petit territoire, il y a 4 écoles primaires, une école secondaire, deux centres de formation générale pour les adultes, un centre qui est le Centre Gédéon-Ouimet qui permet à des personnes de terminer leur secondaire et une école de métier qui est une des plus grosses à la Commission scolaire de Montréal et nous avons également un centre de francisation qui est le Centre Lartigue. Alors, comme on voit, ça donne vraiment un plus pour le quartier. Il y a beaucoup d'installations.

1630

Ce qu'on a commencé à travailler, on a constaté à la commission scolaire, puis toute la communauté, que notamment avec notre école secondaire, il y avait des difficultés, des difficultés au niveau des résultats scolaires et on a reconnu qu'il y avait un certain oubli un petit peu de cette école-là.

1635

Alors, on a travaillé pour revitaliser les écoles et on a développé un projet qu'on appelle le Projet Campus. Donc, l'idée, c'est que les écoles travaillent plus les unes individuellement,

1640

mais elles travaillent ensemble. Donc, évidemment, les 5 écoles primaires avec l'école secondaire et également la collaboration des écoles pour les adultes. J'ai mis ce détail-là dans le PPU parce que comme il nous semble que c'est un bon élément de revitalisation, il est important que les gens qui vont développer le quartier puissent connaître ce fait-là.

1645

Donc, chacune des écoles est en train de se développer une couleur locale. Donc, je les ai indiquées ici. Les enfants qui vont aller dans une de ces écoles-là auront un volet, par exemple, arts dramatiques intégrés dans la pédagogie, mais une autre école du quartier pourra profiter des installations pour le parascolaire par exemple.

1650

M. ROBERT LEDOUX :

Toutes ces couleurs se retrouveront à l'école secondaire pour qu'il y ait une continuité, que ce soit attractif pour les familles existantes, mais que ce soit aussi une bonne raison de s'installer en périphérie du centre-ville en disant, on a tous les services du centre-ville, mais on a aussi un petit plus.

1655

Mme AGNÈS CONNAT :

Alors, voilà. Pour la contribution des écoles, on a également entrepris de gros programmes de rénovation que ce soit à l'extérieur sur les bâtiments, également sur les cours d'école. D'ici 2013, 2014, toutes les cours d'école devraient avoir été refaites. Nous ce qu'on souhaite, c'est trouver des façons pour que les cours soient accessibles comme un parc par exemple, qu'elles soient accessibles à toutes les heures aux familles des quartiers.

1660

1665

Également pour un peu finir sur nous-mêmes finalement, on est allé regarder la capacité qu'on avait d'accueillir de nouvelles familles. Vous savez qu'à Montréal dans beaucoup de quartiers, l'école est un enjeu, il faut construire des écoles. Bien, non, bonne nouvelle, on a beaucoup d'écoles primaires qui ont de la place. Ceci est dû à un choix politique qu'on a fait étant donné les grands besoins au niveau social et économique des familles. On a choisi de garder des écoles primaires ouvertes même si d'un point de vue administratif et économique, ce

1670

n'était pas forcément le plus rentable et on souhaite confirmer ceci. Donc, on a des écoles qui peuvent accueillir de nouveaux élèves rapidement.

1675 En ce qui concerne les éléments qui sont dans le PPU, comme je vous le disais, on n'a pas regardé tout, on aurait pu écrire 10 pages, mais on a pris des bouts, l'amélioration, puis je pense que ç'a été nommé et on va le renommer nous aussi, c'est au niveau du cadre d'aménagement : il faut travailler sur la venue de nouvelles familles, mais également, il faut aussi s'assurer que les familles actuelles aient des conditions de vie qui soient meilleures.

1680 Alors, on peut penser à des nouveaux développements résidentiels à proximité des écoles en prévoyant un accès sécuritaire évidemment parce qu'on n'est pas rendu là encore. Améliorer la visibilité des écoles; on a des écoles, mais souvent, on ne les voit pas : il n'y a pas de panneau indiquant que c'est une école. Améliorer la visibilité et la sécurité des corridors scolaires; il existe des corridors scolaires, mais ils ne sont absolument pas notés pour l'œil. Et également, au niveau de la sécurité aux abords des écoles, des mesures d'apaisement de la circulation, je pense qu'on en a parlé beaucoup.

1685 **M. ROBERT LEDOUX :**

1690 L'idée étant de créer un milieu de vie où les résidents actuels ou les résidents en devenir se disent que c'est un milieu de vie agréable et qu'ils ne soient pas tentés de quitter le quartier ou de s'installer ailleurs si jamais ils avaient l'intention de venir ici.

1695 **Mme AGNÈS CONNAT :**

1700 Et nous ce qu'on a comme contrainte également, c'est qu'on aimerait développer, je ne l'ai pas mis dans le mémoire, mais par exemple des programmes de pédibus pour que les jeunes puissent accéder à pied à l'école parce qu'on en a encore beaucoup qui pour des distances pas forcément longues viennent en autobus scolaire, mais tant qu'on n'a pas sécurisé sérieusement certains coins, c'est difficile de développer la marche à pied ou venir à l'école en vélo.

1705

Au niveau du maintien de l'accroissement de la population résidente, évidemment comme je vous le disais, c'est quelque chose qui nous intéresse beaucoup surtout pour faire venir de nouvelles familles. Je vous dirais que dans nos écoles actuellement, on a des gens qui sont arrivés récemment dans le quartier. Donc, c'est quelque chose qui a quand même débuté, mais nous ce qu'on voyait évidemment, c'est des programmes d'accès à la propriété abordable qui pourraient prioriser les gens qui sont locataires ici, puis qui auraient des capacités d'achat, favoriser évidemment le développement de logements sociaux et communautaires pour les familles, favoriser la rénovation résidentielles, mais pour nous, c'est important, on veut des nouveaux enfants, mais on ne veut pas que ceux qu'on a soit obligé de partir.

1710

1715

Alors, on est quand même, je ne l'ai pas noté là-dedans parce que la misère, c'est toujours difficile, mais on reste, malgré les nouvelles normes du ministère, on reste des écoles défavorisées, puis l'École Champlain, ça reste la plus défavorisée à Montréal. Donc, il y a vraiment des enjeux ici.

1720

Puis, je me suis essayé à des idées. Dans certaines villes, on propose des incitatifs aux gens qui achètent : on leur dit, vous avez accès à tel équipement sportif pendant un an gratuitement pour toute la famille. Alors, ce serait des choses qui ne coûteraient pas cher, mais qui pourraient être intéressantes.

1725

Au niveau de l'économie, ce qui nous intéresse beaucoup ici à la Commission scolaire de Montréal, c'est en premier lieu la question des élèves qui travaillent. À la Commission scolaire de Montréal, madame de Courcy sur de nombreuses tribunes a parlé de ce problème-là et évidemment à Pierre-Dupuy, c'est quelque chose qui est très présent. On a des élèves qui doivent travailler et qui doivent travailler de nombreuses heures. Alors, évidemment, ça ne facilite pas le travail scolaire.

1730

On a un premier projet actuellement avec l'Association des marchands de la rue Ontario qui va engager des jeunes de Pierre-Dupuy pendant tout l'été, des jeunes à risque de décrochage scolaire, donc, nous on nomme qu'on est intéressé à travailler à des projets, de travailler à des initiatives qui permettraient de donner des bonnes conditions d'apprentissage.

1735 C'est sûr qu'on est à Montréal, donc un élève peut aller travailler à peu près n'importe où à Montréal, mais si dans le quartier on est capable d'offrir des emplois qui leur permettent de concilier travail-étude, on a des équipes à l'École Pierre-Dupuy qui sont en mesure de travailler avec ces personnes-là.

1740 Également, il ne faut pas négliger notre clientèle adulte. On a 3 centres pour adultes. L'École de métier des Faubourgs, c'est énorme, il y a un potentiel là pour développer l'économie locale. C'est des gens qui peuvent consommer la restauration, toutes sortes de choses.

1745 Et puis, j'en ai profité pour parler d'un programme qui s'appelle *Élève d'un jour*, je crois qu'il est très très mal connu, qui permet à une personne d'aller essayer une journée à l'école de métier du meuble par exemple. Alors, pour les organismes, je me suis permis de le nommer à cet endroit-là parce que pour développer les compétences locales, ça peut être un outil intéressant.

1750 La rue Ontario pour nous, en fait pour la Commission scolaire, c'est surtout en premier lieu le lien entre... les élèves arrivent en métro et les adultes, alors, ils circulent à pied sur la rue Ontario et donc, le Centre Gédéon-Ouimet, l'École de métiers et Pierre-Dupuy. Et puis c'est aussi le lien avec Malépart, le pôle Frontenac. Alors, évidemment on adhère à tout ce qui est dit là-dedans : apaisement de la circulation, réaménagement des trottoirs, embellissement de la rue, éclairage chaleureux.

1755 Puis évidemment, si on pense à des aménagements publics, bien, c'est intéressant d'avoir un aménagement public de qualité aux abords d'une école parce que ça permet aux élèves de s'y rencontrer et de socialiser.

1760 **M. ROBERT LEDOUX :**

Et même si ce n'est pas notre mission première, on comprend fort bien que dans le développement harmonieux qui pourrait se faire sur la rue Ontario avec des commerces de proximité répondant aux besoins premiers de la population, c'est attirant pour des familles qui

1765 prendront l'habitude de venir magasiner dans le quartier et donc, de s'y installer. Un peu comme
ça se passe dans d'autres quartiers de Montréal. On a seulement qu'à penser à des rues
commerciales comme Mont-Royal ou Masson ou boulevard Monk, ces choses-là. Ça n'existe
pas actuellement dans le Centre-Sud.

1770 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Au niveau du pôle Frontenac, on s'est permis de donner notre vision comme cœur du
quartier parce qu'on a vécu le Noël de Sainte-Marie, nos jeunes sont venus chanter à la chorale
cet hiver et donc, il nous semble que c'est vraiment un lieu qui pourrait être aménagé pour être
1775 propice à la rencontre, rencontre intergénérationnelle aussi avec toutes les personnes âgées qui
habitent aux Habitations Frontenac. Et évidemment l'accès à Malépart et à la bibliothèque qui
sont des lieux très importants en éducation parce que le sport fait intégralement partie de
l'éducation.

1780 Au niveau de la JTI McDonald, je ne veux pas répéter non plus. Simplement, le terrain
qu'il y a en face de l'École Gédéon-Ouimet ne nous appartient pas évidemment, mais on serait
très intéressé et à collaborer à ce que ça devienne un aménagement paysager.

M. ROBERT LEDOUX :

1785

Qui mettrait en valeur l'aspect patrimonial évidemment qui intégrerait aussi.

Mme AGNÈS CONNAT :

1790 Et puis on peut penser à une collaboration. Ce sont des élèves qui finissent leur
secondaire 1, donc soit des personnes qui ont dans le cursus québécois ont dû arrêter,
repandre ou des nouveaux arrivants qui viennent refaire des diplômes qui ne sont pas reconnus
ici. Alors, on peut aussi penser à des collaborations avec le centre au niveau du
réaménagement.

1795

1800 Le secteur Parthenais, il est important pour nous parce que c'est le secteur où on a l'École Pierre-Dupuy et l'École Champlain. L'École Champlain, je l'ai dit tout à l'heure, c'est une école avec des familles qui ont de grands besoins. Alors, il faut vraiment en priorité sécuriser l'accès à l'École primaire Champlain. Mais je vous donne un petit *scoop*, ce matin, j'étais à une réunion à l'arrondissement, avec le directeur de l'arrondissement, puis il y a des choses qui s'en viennent, donc, ça devrait être bon.

Et puis...

1805 **M. ROBERT LEDOUX :**

1810 D'autant plus qu'il y a beaucoup de secteurs à construire dans ce qu'on appelle le secteur Parthenais et quand on sait qu'actuellement, il n'y a que 167 élèves à l'École Champlain et qu'on pourrait en accueillir facilement le double sans qu'on ait à faire rien de spécial, ça peut être attirant.

Pendant des années, les gens choisissaient un quartier ou une banlieue en disant , on n'est pas trop loin des magasins et on n'est pas trop loin de l'école. Alors là, on pourrait tout avoir dans un quartier qui serait *marchable*.

1815 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Tout à fait

1820 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Et puis je suis un exemple vivant. J'habite dans Saint-Jacques, j'élève mes enfants et on a tout. On est hyper content.

1825 Après, il y a trois points que j'ai ajoutés. Le premier, c'est juste une idée que j'ai eue en discutant avec Sentiers Urbains. Donc, je l'ai proposée dans le mémoire et puis on a essayé de

faire une petite carte. La création d'un corridor vert qui permettrait de rejoindre les écoles avec les centres culturels et sportifs de l'arrondissement.

1830 Donc, on a tracé une petite tentative de carte, ça pourrait être intéressant parce que c'est des chemins que les gens pourraient utiliser pour aller à l'école; en fin de semaine, on pourrait aller par un corridor vert à la bibliothèque Frontenac. Pendant la journée, les équipes-écoles... parfois les profs hésitent à sortir avec un groupe d'enfants parce qu'un prof tout seul avec un groupe, c'est un peu compliqué quand il y a beaucoup d'enjeux sécurité. Alors, d'avoir un
1835 corridor à la fois esthétiquement vert et en même temps sécurisé au niveau des traverses, ça nous semblait un projet qui pourrait être intéressant. Donc là, il y a une petite tentative de trajet, donc qui rejoint les écoles avec le pôle Frontenac, avec les différents grands parcs de Sainte-Marie.

1840 Ce n'est pas dans le PPU, mais c'est dans Sainte-Marie, alors, tout le secteur de l'École Garneau. C'est l'accès au Pont. C'est très compliqué pour nous. Que les enfants arrivent du nord, de l'est, de l'ouest, c'est un défi d'arriver à l'école. Ceux qui arrivent du sud-est ont des affrontements tous les matins avec les cyclistes; ceux qui arrivent du nord ne traversent pas où est la brigadière scolaire, ils traversent au milieu de Papineau. Les jeunes qui vont à Pierre-
1845 Dupuy traversent en courant.

Moi, je me dis, s'il y en a une qui marche sur ses lacets... Ce n'est pas dans le PPU, mais je voulais le nommer aussi parce que ça pourrait être dans le PPU si on le voulait.

1850 Et puis le dernier point, c'est la question d'un terrain multisports. Il y a eu de très beaux aménagements à l'École Pierre-Dupuy, des mini-soccers : ils sont pleins tout le temps. Et j'ai des données, j'ai même... hier, on a eu une présentation des jeunes de notre association des élèves du secondaire qui ont fait une étude, un sondage auprès de 1 112 élèves du secondaire qui va être bientôt publique sur le succès à l'école, la persévérance scolaire, à leur avis,
1855 comment on peut faire pour aider et la question des activités parascolaires est ressortie évidemment comme quelque chose de très important.

1860 Alors, on en manque dans le quartier, ç'a été reconnu par des journées de priorisation des enjeux jeunesse. Évidemment, on a bien conscience, c'est compliqué de trouver dans le centre-ville un terrain où on pourrait construire quelque chose de suffisamment grand, mais on croit que c'est un potentiel de revitalisation important qui permettrait d'attirer des nouvelles familles, qui permettrait de faire des activités pour attirer des clients potentiels pour des commerces.

1865 Il y a différentes options sur la table, mais on n'a pas encore une affirmation claire au niveau de l'arrondissement que ça va se faire. Il y a des choses en négociation, etc. Il y a des terrains qui sont non construits aujourd'hui. Évidemment, il faut construire du logement, mais ça pourrait être vraiment quelque chose d'intéressant et là, dans le mémoire, j'ai proposé des terrains de la SQ, ça pourrait être autre chose, nous on n'est pas... en autant que les écoles y ont accès, puis que les enfants du quartier y ont accès, mais c'est vraiment quelque chose à notre avis majeur pour attirer des nouvelles familles.

Alors, voilà.

1875 **M. ROBERT LEDOUX :**

Tantôt notre commissaire disait : les jeunes peuvent aller n'importe où à Montréal se trouver un emploi, vous comprendrez aussi que les jeunes peuvent aller n'importe où à Montréal pour se trouver une école secondaire.

1880 Alors, actuellement ce que la directrice se fait souvent demander, c'est : qu'est-ce que vous offrez comme sports ici, à Pierre-Dupuy? Et si on n'est pas capable d'offrir ce que d'autres quartiers de Montréal offrent, bien, les jeunes vont désertier le quartier. Les jeunes vont ailleurs. Alors, c'est évident que d'avoir un terrain multisports, pour nous, ce serait excessivement aidant.

1885 Toutes les études prouvent, je pense que je n'ai même pas besoin de vous les citer, que la santé va aussi avec les possibilités de réussite, de rétention au niveau de l'école. Donc, la persévérance scolaire est souvent liée à l'implication et puis le développement du sentiment

1890 d'appartenance. Alors, pour nous un terrain multisports proche, accessible, autour de l'école Pierre-Dupuy, c'est primordial non seulement pour les élèves, mais aussi pour les jeunes adultes qui habitent le quartier.

Mme AGNÈS CONNAT :

1895 Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

1900 Merci. Quand on a regardé votre mémoire, on s'est réjoui du fait que les écoles ont été conservées. C'est une décision courageuse de la... bien oui, parce que dans tellement de coins au Québec, on a fermé les écoles et ça déstructure complètement les communautés. Vous avez pris une option différente même si elle était plus coûteuse et je pense que si on voit du redéveloppement, on s'aperçoit que c'était une perspective visionnaire qu'il y avait là. Alors, bravo pour ça.

1905 **Mme AGNÈS CONNAT :**

Je transmettrais parce que je ne peux pas en prendre le crédit, je n'étais pas là à l'époque.

1910 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors...

1915 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

Vas-y, Jean-Claude.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1920 On voit dans votre mémoire que vous êtes préoccupée par la sécurité des corridors scolaires.

Mme AGNÈS CONNAT :

1925 Oui, et nos parents le sont.

M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :

1930 J'imagine, sûrement. Et les abords des écoles. Est-ce que vous avez pensé à des mesures concrètes qui pourraient être inscrites dans un projet de PPU pour assurer cette sécurité-là? Est-ce que vous connaissez des exemples qui ont pu être faits ailleurs?

1935 Et ma question porte sur trois volets, par ailleurs, vous parlez de corridor vert. Est-ce que le corridor vert pourrait devenir justement le corridor sécuritaire pour l'accessibilité aux écoles?

Mme AGNÈS CONNAT :

1940 Alors, en termes d'exemple, les solutions qui sont à notre connaissance sont d'une part les solutions qui ont été appliquées dans d'autres quartiers de Montréal. Il y a des quartiers, bon, à Rosemont, ils ont travaillé beaucoup la sécurité aux abords des écoles.

1945 On a en notre possession, nous on a travaillé beaucoup, comme toutes les écoles, avec Vélo Québec qui fait école par école un travail de recensement, où habitent les élèves, comment viennent-ils à l'école. Donc ça, on a ça déjà pour trois écoles. Pour les deux autres écoles primaires, le travail a été fait, on attend le rapport. Donc, on est vraiment capable d'estimer les besoins précis et dans ces rapports-là, il y a des exemples.

1950 Alors, il y a des actions plus ou moins importantes et plus ou moins coûteuses. Les besoins sont différents d'une école à l'autre selon la circulation automobile. Si on prend l'École Champlain qui est au coin de Fullum et Logan, il faut d'une part avoir quelque chose d'assez gros qui signale qu'il y a une école. Ensuite, il y aurait peut-être la possibilité de faire des réductions, des trottoirs en saillie.

1955 Le soir à 3 heures, il faut voir les parents qui viennent chercher... c'est beaucoup de parents qui viennent chercher les enfants. Il n'y a pas de place sur le trottoir pour attendre. Alors, il y a des exemples qui existent. Il y a aussi des aménagements. Par exemple pour une traverse piétons, elle peut être peinte, mais elle peut aussi être dans des matériaux différents. Alors, il existe, on n'est pas spécialiste là-dedans, mais la documentation existe.

1960 En ce qui concerne corridor vert et corridor scolaire, bien sûr, il faut qu'il y ait des endroits qui se retrouvent. Par contre, dans un corridor vert, peut-être qu'on pourrait avoir une ruelle. Dans un corridor scolaire, c'est plus compliqué parce qu'en termes de sécurité urbaine, on apprend aux enfants à circuler là où il y a du monde. Alors, il faudrait trouver évidemment des bonnes solutions agréables et sécuritaires, mais, oui, il peut y avoir bien sûr des choses communes.

1965 Puis aussi pour les écoles, simplement d'avoir des panneaux indiqués *Corridor Scolaire*. Ça c'est tout bête, ce n'est pas compliqué.

1970 Il existe aussi des marquages artistiques. Moi, j'avais fait une petite recherche. Dans certains pays où le marquage au sol n'est pas des bandes, ça va être des traces de zèbre, ça va être toutes sortes de... et on peut les refaire à chaque année en collaboration avec l'école. Ça fait qu'il existe des solutions.

1975 **M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire :**

Vous pourriez mettre vos étudiants à contribution.

1980

Mme AGNÈS CONNAT :

On peut mettre les étudiants à contribution. Au niveau de Pierre-Dupuy, on essaie de plus en plus d'orienter les travaux avec la création de petites entreprises, etc. C'est vraiment ce vers quoi on veut s'en aller. Donc, oui.

1985

M. ROBERT LEDOUX :

Ce qui n'est pas contenu dans le mémoire parce qu'on ne peut pas parler au nom des autres, mais dans notre travail au quotidien, évidemment quand on travaille sur la sécurité autour des écoles, on travaille souvent avec nos partenaires, que ce soit par exemple des gens des loisirs ou des gens des CPE.

1990

1995

Autour de chacune de nos écoles dans le quartier, on retrouve minimalement un CPE quand ce n'est pas deux, ce n'est pas trois. Uniquement dans l'axe Fullum, il y en a trois. Alors, évidemment, quand on parle de corridor vert ou de corridor scolaire, on comprend aussi que les familles vont y trouver leur compte parce qu'ils vont reconduire les plus petits et, à partir d'un certain âge, l'enfant cesse d'être conduit à l'école par maman ou papa ou par quelqu'un d'autre, il s'en vient à l'école tout seul. Alors, il faut qu'on soit capable de sécuriser ne serait-ce qu'en termes de responsabilité citoyenne, il faut que nos enfants soient en sécurité dans cette ville.

2000

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

Rapidement, pour mon édification personnelle, est-ce que ça existe à Montréal un corridor vert ailleurs? Oui? Monsieur Côté me regarde et il dit oui. Madame Connat?

2005

Mme AGNÈS CONNAT :

Alors là, honnêtement, sûrement.

2010

M. PHILIPPE CÔTÉ:

Dans Côte-des-Neiges.

2015

Mme AGNÈS CONNAT :

Qu'il y a un corridor vert?

2020

M. PHILIPPE CÔTÉ:

Oui, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges.

2025

M. ROBERT LEDOUX :

Autour de l'École Barclay, autour de l'École Camille-Laurin, il y en a.

2030

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

O.K.

M. ROBERT LEDOUX :

Des corridors scolaires, il y en a dans Rosemont, il y en a dans l'arrondissement Saint-Laurent, il y en a dans l'arrondissement Bordeaux-Cartierville, mais pas partout. Pour m'être promené un petit peu dans cette commission scolaire depuis les 38 dernières années.

2035

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

Oui, vous avez l'air de... oui, d'un homme qui connaissez ses...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

2040 Des corridors scolaires, on en voit beaucoup.

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

2045 Oui, ces corridors scolaires, on en voit; c'était plus le corridor vert, moi, que je me demandais si ça existait ici.

2050 Juste une question parce que vous y avez fait référence justement, Madame Connat, en disant que vous aviez comme un souci autour de l'employabilité de vos élèves, des plus grands et même des gens qui sont des adultes et qui viennent pour parfaire des diplômes ou des compétences.

2055 Est-ce que vous avez réfléchi à cette notion d'employabilité dans le quartier? Il y a-tu quelque chose qui pourrait être ajouté au PPU là-dessus qui pourrait être quelque chose de significatif comme secteur d'emploi attrayant?

Mme AGNÈS CONNAT :

2060 C'est sûr qu'au niveau des élèves du secondaire, souvent le secteur d'emploi premier, c'est le commerce. C'est le commerce parce que...

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

C'est facile.

2065 **Mme AGNÈS CONNAT :**

C'est facile. Ce sont des horaires que les jeunes peuvent faire. Avec l'association des commerçants de la rue Ontario, on fait un projet-pilote cette année. On va mettre un peu

2070 d'argent, nous, là-dedans; ce n'est pas du tout notre mandat, mais on voulait que le test se fasse, alors, on a dit qu'on allait collaborer financièrement. Donc, pendant tout l'été, on a 4 jeunes de Pierre-Dupuy qui vont travailler 35 heures par semaine à l'entretien, la mise en beauté de la rue Ontario et également, ils vont avoir deux fins de semaine avant et deux fins de semaine après avec des formations, un suivi, etc.

2075 Ça fait que ça c'est le genre d'initiatives qui peuvent être faites. Puis on le sait, nos jeunes travaillent : ils travaillent chez Loblaws, ils travaillent chez Métro, ils travaillent à toutes sortes d'endroits, donc, on peut développer des projets comme ça avec... ça peut être les sociétés de développement commercial par exemple. On peut être novateurs.

2080 Je sais également que les commerçants, c'est un défi pour eux d'avoir des employés fiables. Alors, l'école est en mesure de travailler parce qu'on a un plan d'intervention à Pierre-Dupuy en termes de moyens ajoutés qui est assez lourd, alors, on a des intervenants qui seraient capables de discuter et de développer des projets comme ça avec, bon, la Société de développement commercial, la CDEC, peu importe.

2085 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

Mais est-ce que votre souci, c'est que le PPU prenne en compte qu'il y a des jeunes travailleurs disponibles et qu'on veut garder dans le quartier éventuellement?

2090 **Mme AGNÈS CONNAT :**

2095 Absolument. Et ce qu'on peut vous dire, c'est que si... je vais reprendre l'école secondaire. On sait que c'est une école, bon, elle a été célèbre, tout le monde en parlait, voilà, mais il faut savoir qu'on a la moitié des élèves qui sont handicapés ou en difficulté d'apprentissage et puis également, on a beaucoup d'élèves qui vivent des situations difficiles, familiales très difficiles.

2100 Alors, nous, le constat étant fait, on ne peut pas ne pas s'occuper de l'amélioration de leur qualité de vie, de leurs conditions de vie. Et on sait qu'ils travaillent. Alors, comme dans le PPU, il y avait un volet *Une économie diversifiée*, il nous semble important qu'à la fois dans le PPU on retrouve les écoles comme une valeur de revitalisation et à la fois que l'on puisse être capable de nommer qu'il y a des jeunes qui travaillent, puis il faut qu'ils concilient travail/études et c'est un des éléments du décrochage scolaire, le travail des jeunes, oui.

2105

M. ROBERT LEDOUX :

Et quand on travaille avec nos partenaires, évidemment on est capable de faire passer le message qu'il faut que les heures soient des heures normales.

2110

Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :

Bien sûr.

2115

M. ROBERT LEDOUX :

Pour prendre un anglicisme, quand nos jeunes nous disent au secondaire « J'ai *cloué* hier, Monsieur », ben, il n'est pas en forme pour recevoir de l'enseignement le matin ou des connaissances parce qu'il s'est couché trop tard.

2120

Mme AGNÈS CONNAT :

2125

Les élèves de secondaire 3, ils finissent la job à 11 heures. Ça fait que si on est capable de leur trouver des accords et des entreprises locales qui vont à la fois... on va avoir un travail peut-être attrayant aussi, peut-être un peu plus sympathique, je ne sais pas, avec un suivi, mais on va lui dire, regarde là, à 9 heures, c'est fini, puis il faut qu'il y ait un suivi, il faut que tu rentres chez toi. Et ça se fait dans d'autres commissions scolaires; en Montérégie, je pense que ça se fait beaucoup.

2130 **M. ROBERT LEDOUX :**

Et que le discours de l'employeur, c'est «tu n'oublies pas, tu retournes à l'école au mois de septembre. Tu finis ton diplôme, c'est important.»

2135 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Oui, tout à fait.

2140 **Mme ARIANNE ÉMOND, commissaire :**

Superbe.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

2145 Alors, Madame, Monsieur, merci beaucoup.

M. ROBERT LEDOUX :

Merci à vous.

2150

Mme AGNÈS CONNAT :

Merci à vous.

2155 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Alors, ce sera la fin de la présente séance. La procédure prévoit qu'il y ait un temps de rectification, donc, pour corriger des choses qui auraient été fausses au niveau factuel. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut user du droit de rectification?

2160 Monsieur Bourque? Non? Merci. Alors, nous reprenons audience à 19 heures.

FIN DE LA SÉANCE

2165 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2170 Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.